Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 19 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6902 - 23e année

REPORTAGE

SALON SIVECC

Immersion dans les entrailles de la 7e édition

P 5

MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le Gouvernement fait part d'une progression notable

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement lors de laquelle trois dossiers ont été examinés, selon un communiqué des services du Premier ministre. LIRE EN PAGE 2



Ph: DR

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



Tebboune reçoit le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr

P 24

PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF, 47 KILOS DE COCAÏNE ET 844 953 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

ANP : Le bilan saisissant de la lutte anti-drogue

P 6

AMINATOU HAIDER :

« L'indifférence internationale nourrit les atteintes du Maroc »

P 7

APRÈS LA PRESTATION HONTEUSE DES VERTS À LOMÉ

Agir avant qu'il ne soit trop tard !

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

La belle Hala, seule contre tous

P 21

ALGÉRIE – NORVÈGE

Une volonté de densifier les relations économiques

Le chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf, est, depuis mardi soir, à Oslo, capitale de la Norvège, pour une visite officielle, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune.

P 3



L'ÉDITO

Le sommet de Shenzhen fera-t-il date ?

Assistons-nous à la première ébauche d'un nouvel ordre international avec le très attendu sommet trilatéral Chine-États-Unis-Russie, dont les dirigeants se réuniront, aujourd'hui jeudi, à Shenzhen, la métropole moderne chinoise ? Selon l'agence de presse chinoise « Xinhua », les présidents Xi Jinping, Donald Trump et Vladimir Poutine auront un échange de vues approfondi sur des questions importantes qui concernent la paix mondiale. À première vue, l'éminence des trois protagonistes – qui peuvent aussi être antagonistes en d'autres circonstances ou sous d'autres considérations – comme la centralité du thème qu'ils auront à aborder placent naturellement l'événement au cœur de l'attention et de l'actualité mondiale. L'image renvoyée par Shenzhen à elle seule, avant même d'entrer dans le vif du sujet d'un sommet inédit dans l'histoire, vaut une leçon de géopolitique, dans un monde mis sens dessus dessous et où l'ordre international est en pleine recomposition. Soit dit en passant, le premier fait qui saute aux yeux, l'Europe, un bloc qui compte et supposé être au centre des pourparlers pour la paix, n'est pas admise à la table des grands ! Aux yeux des observateurs, le sommet de Shenzhen a des similitudes avec la conférence de Yalta. Cette dernière, qui a réuni en février 1945 l'URSS, les États-Unis et le Royaume-Uni, avait, en effet, préparé la fin de la Seconde Guerre mondiale (en finir avec l'Allemagne nazie) et l'organisation de l'après-guerre. Une réunion qui a jeté les jalons de ce qui adviendra, en octobre de la même année, la naissance de l'ONU comme organisation qui a consacré le multilatéralisme. À Shenzhen, le monde assistera aussi à des pourparlers trilatéraux sur les deux plus grands conflits qui déchirent et, en même temps, remodèlent le monde d'aujourd'hui. Notamment la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient et ses déclinaisons. Devant ces deux situations conflictuelles majeures, les Chinois, Russes et Américains, tous membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ont leur mot à dire pour plusieurs facteurs de puissance dont il y a lieu de citer les plus déterminants. Sur le plan défense, nous avons en face les trois premières puissances militaires et nucléaires au monde. Sur le plan économique, ces trois pays cumulent un PIB qui représente environ 45,17 % du PIB de la planète, face à 54,83 % pour le reste du monde. Troisièmement, la Chine, les États-Unis et la Russie sont les trois plus grandes puissances géopolitiques qui structurent principalement l'équilibre mondial actuel. Donc, si les trois protagonistes s'accordent aujourd'hui sur une feuille de route pour la paix dans le monde, il est clair qu'une telle décision ferait bouger les lignes au moment où l'ordre international actuel est décrié parce qu'il ne garantit pas le droit et la justice internationaux qu'il est censé incarner.

Farid Guellil

MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le Gouvernement fait part d'une progression notable

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement lors de laquelle trois dossiers ont été examinés, selon un communiqué des services du Premier ministres.



Le premier point à l'ordre du jour concerne la présentation d'une communication sur les mesures prises pour mettre en œuvre les décisions émises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, concernant notamment « la mise en œuvre des mesures réglementaires et opérationnelles relatives à la numérisation des statistiques des secteurs ministériels, ainsi que le système de contrôle des marchandises dans les ports et les aéroports. »

Le Gouvernement a, comme deuxième point, poursuivi l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique. Il a rappelé, à cet égard, que cette feuille de route vise principalement à renforcer l'inclusion financière et à moderniser les systèmes bancaires et financiers publics.

Elle vise également à réduire l'utilisation du cash et à renforcer le suivi des transactions à l'échelle nationale, et ce à travers trois axes principaux à savoir, l'adaptation du cadre réglementaire et la conformité aux référentiels de sécurité, le développement de solutions de paiement électronique et la digitalisation des flux de paiement, ainsi que le développement des moyens de paiement électronique par secteur.

À cette occasion, le Gouvernement a fait état des avancées réalisées en soulignant qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2026, par rapport à 2025, la mise en œuvre de cette feuille de route a permis une progression notable de l'adoption des moyens de paiement électronique : les paiements en ligne s'élèvent à 391 milliards DA (+63 %), les paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE) à 133 milliards DA (+48 %) et le paiement mobile à 56,4 milliards DA, tandis que les retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont reculé de 14 % (3 777 milliards DA). Enfin, et en troisième lieu, le Gouvernement a entendu une communication sur la finalisation du cadre réglementaire relatif à la définition des conditions et des modalités d'homologation des produits de construction, d'entretien et d'exploitation des travaux publics et des infrastructures de base. À cet égard, il a été souligné que le renforcement du cadre réglementaire régissant les conditions et modalités d'homologation revêt une importance capitale, compte tenu de son impact sur la promotion de l'utilisation de produits fiables et de haute qualité dans la réalisation des travaux de construction, d'entretien et d'exploitation des différentes infrastructures (routes, ports, aéroports, chemins de fer). Il s'agit, par conséquent, de garantir l'utilisation de produits conformes aux normes et spécifications techniques en vigueur, et d'assurer un contrôle rigoureux des produits de construction, ce qui permettra de protéger les usagers, garantir la durabilité et la solidité des infrastructures et à renforcer le respect des normes environnementales, ainsi que préserver le marché national en évitant la commercialisation de produits de qualité frauduleuse, non conformes aux spécifications ou dangereux.

Farid G.

POUR UNE VISION COMMUNE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

29 pays africains adoptent la déclaration d'Oran

La Déclaration d'Oran sur l'avenir des compétences en Afrique a été adoptée par 29 pays participant au Forum africain des politiques de compétences. Elle définit une vision commune pour moderniser la formation professionnelle, anticiper les métiers de demain et renforcer la coopération continentale en matière de développement des compétences. Cette déclaration constitue une étape stratégique dans la construction d'un système africain intégré de développement des compétences et des qualifications, en faisant de la formation et de l'enseignement professionnels des leviers essentiels de la transformation économique, de la compétitivité et du développement durable.

Selon le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le texte fixe plusieurs priorités, notamment la modernisation des systèmes de formation professionnelle, l'anticipation des métiers du futur et l'adaptation aux mutations numériques, technologiques et énergétiques. Il prévoit également le renforcement de l'employabilité des jeunes, le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat ainsi que le développement des compétences africaines, en adéquation avec les besoins des économies nationales et du marché commun africain.

UN CADRE DE COOPÉRATION POUR 2026-2027

La déclaration consacre également les concours de compétences professionnelles comme un outil stratégique pour relever les standards de formation et promouvoir l'excellence et l'innovation. Elle appelle, en outre, à élargir la coopération africaine à travers l'échange d'expertises, la reconnaissance des qualifications, la mobilité des compétences, le développement de centres d'excellence et le renforcement des partenariats institutionnels. Pour traduire les engagements politiques en résultats concrets, le texte prévoit un cadre d'action d'Oran 2026-2027. Celui-ci repose sur des mécanismes de coordination et de suivi ainsi que sur la définition des priorités de coopération entre les pays participants, en concertation avec la Commission de l'Union africaine. L'adoption de cette déclaration à Oran constitue une étape importante dans le renforcement de l'intégration africaine dans le domaine du développement des compétences et conforte la place de l'Algérie comme espace de dialogue stratégique et d'élaboration d'initiatives continentales. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique et de la Stratégie continentale pour l'éducation et la formation techniques et professionnelles 2025-2034.

Ania N.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

60 étudiants camerounais accueillis en Algérie

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a accueilli, hier, un nouveau groupe de 60 étudiants de la République du Cameroun à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, dans le cadre de la poursuite de l'accueil des étudiants étrangers venus poursuivre leurs études universitaires en Algérie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et des orientations du directeur général de l'ONOU, Adel Mezough. La délégation a été accueillie par des représentants de l'Office national des œuvres universitaires, de la Direction de la vie estudiantine et de la Direction des échanges et de la coopération universitaire, en présence de représentants de l'ambassade de la République du Cameroun en Algérie. À leur arrivée, les étudiants ont été transférés à la résidence universitaire Baya Hussein, relevant de la direction des œuvres universitaires Alger-Est, où ils ont pu se reposer et prendre leurs repas. Ils seront ensuite accompagnés vers les différentes villes universitaires où ils poursuivront leur cursus. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les différentes institutions concernées afin d'assurer l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux dans de bonnes conditions. Elle traduit également les efforts de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération universitaire et des échanges académiques avec les pays frères et amis.

A. N.

PLF 2027

Le texte soumis à l'examen du Conseil de la nation

Après son adoption à la majorité par les députés de l'Assemblée populaire nationale, le 16 novembre dernier, le texte du projet de loi de finances 2027 est désormais soumis à l'examen de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, dans le cadre de la poursuite de son parcours législatif.

Adopté lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'APN, Khalida Boufedèche, en présence du ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, le projet a été marqué par plusieurs dispositions ayant suscité des débats au sein de l'institution parlementaire.

Parmi les points les plus discutés figurent l'article 218 relatif aux prix des carburants. La rédaction retenue maintient la possibilité de réviser les prix, le cas échéant, par les autorités concernées, conformément à la législation en vigueur. La proposition initiale visant à soumettre toute révision à l'approbation préalable du Parlement n'a finalement pas été retenue. Cette disposition ne prévoit toutefois aucune augmentation immédiate des prix à la pompe ni de calendrier de révision. Le texte adopté comprend également de nouvelles dispositions relatives au droit de timbre applicable au renouvellement à distance du passeport biométrique des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Les majorations prévues sont de 500 DA pour les adultes et de 250 DA pour les mineurs et les étudiants en cas de renouvellement ordinaire à distance. En cas de perte ou de détérioration du document, ou pour la délivrance d'un passeport de 48 pages, elles atteignent respectivement 1 000 DA et 500 DA. Le paiement devra s'effectuer exclusivement par voie électronique.

Les débats ont également porté sur la régularisation des constructions, avec une proposition de prorogation jusqu'au 31 décembre 2027 des délais de mise en conformité prévus par la loi n° 08-15, ainsi que sur les mesures destinées à faciliter le retour définitif des Algériens établis à l'étranger et l'importation de certains équipements liés à leur activité professionnelle.

Sur le plan budgétaire, le PLF 2027 prévoit notamment une croissance économique de 4,2 %, des crédits de paiement de 17 882,65 milliards de dinars et des autorisations d'engagement de 17 251,61 milliards de dinars. Les recettes budgétaires sont, quant à elles, estimées à 9 251,1 milliards de dinars.

Au-delà de ces dispositions, le projet s'articule autour de plusieurs orientations, notamment la préservation du pouvoir d'achat, le soutien à l'investissement productif, la diversification des recettes publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale et la modernisation de l'administration.

L'examen du texte par la commission compétente du Conseil de la nation constitue ainsi la prochaine étape de son parcours parlementaire, avant son adoption définitive et sa promulgation.

Sarah O.

ALGÉRIE – NORVÈGE

Une volonté de densifier les relations économiques

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est, depuis mardi soir, à Oslo, capitale de la Norvège, pour une visite officielle, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune.



Ph : DR

Le communiqué du ministère, qui donne l'information, indique que cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale entre les deux pays et de l'intensification des consultations et de la coordination sur les différentes questions d'intérêt commun. Le communiqué précise que Ahmed Attaf prendra également part aux travaux de la 23e réunion des ministres des Affaires étrangères des pays africains et d'Europe du Nord, qui se tient les 19 et 20 novembre 2026, sous l'égide du ministre norvégien des Affaires étrangères. C'est une occasion pour renforcer le dialogue et la coordination autour des principales questions et des défis internationaux actuels. En marge de cette rencontre multilatérale, le ministre d'État aura une série d'entretiens et de rencontres avec plusieurs de ses homologues des pays africains et d'Europe du Nord. Les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) et de nombreux pays africains y participent, plus d'une trentaine de nations africaines sont attendues, a-t-on appris. La réunion se tient sous le thème : Dialogue à l'ère de l'incertitude. Unis pour un avenir prospère. Selon des observateurs, les sujets des consultations politiques ont trait aux échanges sur la coopération entre l'Afrique et les pays nordiques, le multilatéralisme et les enjeux géopolitiques internationaux. Cette réunion offre une plateforme de dialogue politique et de coordination sur des questions d'intérêt commun, visant à approfondir les liens d'amitié et de coopération entre les pays africains et les cinq pays nordiques. Il est prévu un séminaire / forum économique axé sur le commerce, l'investissement, les énergies renouvelables, les chaînes de valeur des minerais critiques, la transformation numérique, l'intelligence artificielle et la création d'emplois. Il réunira des représentants gouvernementaux, des chefs d'entreprises et des institutions financières internationales afin d'explorer les opportunités de commerce, d'investissement et de coopération économique. Le programme comprendra des tables rondes, des présentations et des débats thématiques, ainsi que des occasions de rencontres bilatérales et de réunions en petits groupes. Au plan bilatéral, pour rappel, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, était tout récemment à Oslo, où il a examiné, avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale. Les deux parties ayant relevé le "niveau privilégié" des relations entre l'Algérie et la Norvège. La rencontre a eu lieu dans le cadre de la participation de l'Algérie, en qualité d'invitée d'honneur spéciale, à la 15e édition du Sommet Afrique-Pays nordiques, et a été l'occasion, pour les deux ministres, de passer en revue le "niveau privilégié" des relations bilatérales à la faveur de la concertation et du dialogue réguliers entre l'Algérie et la Norvège. Lors de la rencontre, les deux parties ont souligné la volonté de tirer parti des opportunités prometteuses qu'offrent les deux pays en matière de coopération économique afin de la hisser à des niveaux supérieurs, notamment dans les secteurs de l'Agriculture et de la Pêche. En juillet dernier, dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, à l'occasion de la visite d'adieu qu'elle lui a rendue au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadrice de Norvège en Algérie, Mme Therese H. Loken Gheziel, a salué le niveau des relations unissant les deux pays, soulignant les perspectives prometteuses de leur approfondissement dans plusieurs domaines.

M'hamed Rebah

MÉCANISATION AGRICOLE ET INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

L'Algérie et la Biélorussie projettent deux axes de partenariat

L'Algérie et la Biélorussie affichent leur volonté de hisser leur coopération économique vers des partenariats concrets et durables, notamment dans les domaines de la mécanisation agricole et de l'industrie agroalimentaire. C'est dans cette perspective que se sont ouverts, hier à Minsk, les travaux de la deuxième session de la Commission mixte algéro-biélorusse de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, coprésidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et le ministre biélorusse de la Réglementation antimonopole et du Commerce, Aleksandr Vladimirovitch Yakovchits. Dans son allocution d'ouverture, Sid Ali Khaldi a exprimé l'intérêt de l'Algérie pour l'établissement d'un partenariat économique durable avec la République de Biélorussie, fondé sur la confiance mutuelle, particulièrement dans les domaines de la mécanisation agricole et des industries agroalimentaires. Le ministre a qualifié la Biélorussie de partenaire économique important, au regard de son expertise dans les industries mécaniques, les industries alimentaires et la production animale, des secteurs qui correspondent aux priorités du développement économique national et offrent des possibilités réelles de coopération fondées sur la complémentarité des économies des deux pays. Cette rencontre s'inscrit, a-t-il souligné, dans le cadre de la volonté commune du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, de faire évoluer les relations bilatérales du dialogue politique vers la concrétisation de partenariats économiques et d'investissement, au service des intérêts communs des deux peuples.

LA MÉCANISATION AGRICOLE ET LA PRODUCTION LAITIÈRE EN PRIORITÉ

Évoquant l'état d'avancement de la coopération bilatérale, Sid Ali Khaldi a salué les progrès réalisés dans plusieurs projets communs, notamment celui portant sur la création d'une unité de production de bus en Algérie. Il a toutefois souligné que les ambitions des deux pays ne devaient pas se limiter aux projets déjà engagés, appelant à accorder une attention particulière à deux domaines stratégiques : la mécanisation agricole et la production laitière. Dans ce dernier domaine, le ministre a notamment salué le partenariat conclu entre le groupe algérien Giplait et la société biélorusse Belact pour la fabrication de lait infantile en Algérie. Il a qualifié ce projet de stratégique et de modèle de coopération associant l'expertise biélorusse accumulée dans ce secteur aux capacités algériennes en développement. Dans le même contexte, le ministre de l'Agriculture a appelé au lancement d'un Conseil d'affaires algéro-biélorusse et au renforcement de son rôle dans la mise en relation des opérateurs économiques des deux pays. Il a également insisté sur la nécessité de trouver des solutions pratiques aux questions liées au transport et à la logistique, aux mécanismes de paiement et de financement, ainsi que d'enrichir le cadre juridique régissant la coopération bilatérale et de renforcer les mécanismes de suivi, afin de garantir la concrétisation effective des conclusions de la commission mixte. Ces deux filières bénéficient, a-t-il rappelé, d'un intérêt particulier du président de la République, compte tenu de leur incidence directe sur la sécurité alimentaire et la souveraineté économique du pays. En prélude à cette réunion, Khaldi avait effectué, mardi, une visite à plusieurs infrastructures industrielles biélorusses, notamment les entreprises MAZ, spécialisée dans la fabrication de camions et d'autobus, et MTZ, spécialisée dans la production de tracteurs et d'équipements agricoles. Il avait également visité le salon international Prodexpo 2026, consacré notamment aux industries agroalimentaires et à la transformation. Cette visite a permis d'examiner les possibilités de partenariat industriel et de prendre connaissance des capacités de production et des technologies développées par les entreprises biélorusses. Dans ce cadre, le constructeur MTZ a annoncé, hier son intention d'expédier en Algérie un lot expérimental de tracteurs BELARUS afin de tester leur adaptation aux conditions climatiques locales. Un mémorandum conclu avec une entreprise algérienne prévoit également l'organisation d'une activité d'assemblage de matériel MTZ en Algérie, ouvrant ainsi des perspectives à une coopération industrielle plus intégrée. La deuxième session de la Commission mixte constitue ainsi un cadre de concertation multisectoriel destiné à évaluer les acquis de la coopération bilatérale et à identifier de nouvelles opportunités d'investissement, avec l'ambition de transformer les relations économiques entre Alger et Minsk en projets productifs à long terme.

Sarah O.

LORS D'UNE RENCONTRE ENTRE ATTAF ET SON HOMOLOGUE NORVÉGIEN

Alger et Oslo examinent l'état des relations bilatérales

Le ministre d'État, Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a rencontré hier, son homologue norvégien, Espen Barth Eide, a indiqué un communiqué ministériel précisant que les entretiens ont débuté par un tête-à-tête entre les deux ministres, avant de s'élargir aux membres des délégations des deux pays, où l'occasion a permis de passer en revue l'état des relations algéro-norvégiennes et leurs perspectives de développement, ainsi que d'examiner les moyens susceptibles d'insuffler une plus grande dynamique à la coopération bilatérale, à travers le renforcement des cadres de partenariat et l'activation de ses divers mécanismes. Dans ce contexte, ajoute le communiqué, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau de coopération sectorielle existant entre les deux pays, réitérant leur détermination à œuvrer pour son renforcement et l'élargissement de ses domaines, afin de permettre une exploitation optimale des potentialités et des opportunités dont regorgent les deux pays. Sur le plan politique, les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les derniers développements de la question palestinienne et la situation dans la région du Sahel subsaharien, soulignant l'importance de poursuivre la concertation et la coordination à leur sujet, a conclu la même source.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Attaf a eu également un entretien avec Terje Aasland, ministre norvégien de l'Énergie. Selon un communiqué ministériel, cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état de la coopération algéro-norvégienne dans le domaine de l'Énergie et des perspectives de son élargissement, notamment à travers le renforcement des cadres juridiques et des mécanismes de régulation, compte tenu des grandes capacités dont disposent les deux pays et des opportunités prometteuses qu'elles offrent pour le développement de partenariats et d'investissements dans ce secteur stratégique. Cette rencontre, souligne ce communiqué, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et la Norvège, et à tirer profit de l'expertise norvégienne dans les domaines de l'énergie, y compris le développement des énergies renouvelables et des technologies liées à la transition énergétique, ainsi qu'à élargir les domaines de partenariat entre les institutions économiques des deux pays, sur la base d'intérêts mutuels et en profitant des opportunités offertes par le secteur de l'Énergie en Algérie.

F. G.

OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2026-2027

Des cérémonies, aujourd'hui, dans l'ensemble des cours de justice

Les cours de justice à travers le territoire national abriteront, aujourd'hui, des cérémonies d'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi organique n° 22-10 du 9 juin 2022 relative à l'organisation judiciaire.



Ph : DR

Cette cérémonie intervient après l'ouverture officielle de l'année judiciaire 2026-2027, le dimanche 15 novembre, au siège de la Cour suprême, sous la supervision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, également président du Conseil supérieur de la magistrature. À cette occasion, le chef de l'État a réaffirmé l'importance du rôle de la justice dans la protection du pays, la préservation de l'économie nationale et la lutte contre la corruption. Il a salué les efforts des magistrats dans l'application de la loi, mettant en avant leur conscience professionnelle et leur attachement à l'honneur de leur métier. Le président de la République a également souligné avoir veillé à garantir l'immunité et la protection des magistrats à travers leur statut particulier, conformément à ses engagements. Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de consolider l'autorité judiciaire afin de faire face aux pratiques d'enrichissement illicite, aux abus d'influence et aux comportements portant atteinte au tissu social. Abdelmadjid Tebboune s'est, par ailleurs, félicité des acquis réalisés grâce aux réformes engagées ces dernières années dans le secteur de la justice, notamment en matière de prévention et de répression de la criminalité, de lutte contre la corruption et de protection des valeurs et de l'identité nationales. Il a également salué la transformation numérique du secteur, appelée à accompagner les mutations de la société. Le chef de l'État a, en outre, mis en avant l'apport des tribunaux de commerce spécialisés, considérés comme un acquis permettant de régler les litiges dans des délais raisonnables et de renforcer la sécurité juridique, tout en accompagnant le développement de l'économie nationale. Il a appelé, dans ce sens, à consolider les prérogatives de ces juridictions, dans un contexte nécessitant de concilier ouverture économique et contrôle rigoureux.

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a insisté sur l'amélioration de la qualité des performances judiciaires et des services fournis aux citoyens. Il a notamment appelé à renforcer la lutte contre la criminalité grave, à accélérer la numérisation et à garantir le respect des droits et des libertés ainsi que les garanties d'un procès équitable. Le ministre a également souligné l'importance de l'accompagnement des magistrats et des fonctionnaires, de l'écoute de leurs préoccupations et de la valorisation de leurs compétences et de leurs efforts, afin de renforcer leur engagement et la culture de la responsabilité au sein de la famille judiciaire. À travers ces orientations, la nouvelle année judiciaire s'inscrit dans la poursuite des réformes visant à améliorer le fonctionnement de l'institution judiciaire, à renforcer la confiance des citoyens dans la justice et à consolider les fondements de l'État de droit.

Sarah O.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Aslaoui met l'accent sur la qualité de la législation et la sécurité juridique

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a souligné, mardi à Ghardaïa, l'importance de garantir la qualité de la législation et la stabilité du système juridique, affirmant que l'État œuvre à asseoir les fondements de la sécurité juridique à travers l'amélioration de la qualité des lois et le renforcement des mécanismes de leur contrôle. Intervenant à l'ouverture du quatrième colloque national de la Cour constitutionnelle, organisé en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Université de Ghardaïa, Aslaoui a mis en avant les avancées enregistrées par l'Algérie dans la promotion de la qualité de la législation et le renforcement de l'efficacité de son contrôle. Elle a notamment relevé que cette évolution s'est concrétisée par l'institution d'une Cour constitutionnelle dotée d'une composante de qualité et de spécialités, permettant de consolider ses prérogatives classiques en matière de contrôle constitutionnel et d'introduire de nouveaux mécanismes et règles. Placée sous le thème « Rôle de la Cour constitutionnelle dans le contrôle de la qualité de la législation et la garantie de sa stabilité », cette rencontre vise également à mettre en évidence la complémentarité entre la Cour constitutionnelle, le Parlement et la justice dans la réalisation de ces objectifs. À ce titre, la présidente de la Cour constitutionnelle a souligné l'importance de l'échange de vues et de l'examen des principales problématiques liées aux différentes attributions de l'institution, en vue de garantir la qualité et la stabilité des lois, conformément aux aspirations du constituant. Elle a également estimé que la participation des acteurs des milieux juridique et universitaire contribuera à approfondir l'ouverture de la Cour sur son environnement universitaire et judiciaire, tout en enrichissant le débat sur les moyens de renforcer la sécurité juridique et de consolider les principes de la justice constitutionnelle.

S. O.

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Les partis plaident pour des assemblées aux prérogatives élargies

A dix jours des élections locales du 28 novembre, la campagne électorale entre dans sa dernière ligne droite. Les formations politiques intensifient leurs sorties sur le terrain et multiplient les rencontres avec les citoyens pour défendre leurs programmes et convaincre les électeurs. Au fil des interventions, une revendication revient avec insistance dans les discours des responsables politiques : le renforcement des prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya, afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement local. Au treizième jour de la campagne, cette question a occupé une place importante dans les interventions de plusieurs responsables de partis, qui ont appelé à faire des collectivités locales de véritables acteurs du développement, dotés de moyens d'action et d'une capacité d'initiative accrue. À Relizane, le président du parti El-Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a ainsi estimé que « le développement local ne peut être réalisé que si le président de l'Assemblée populaire communale dispose de prérogatives suffisantes lui permettant d'exercer pleinement ses missions et d'assumer ses responsabilités ». Il a également insisté sur le rôle central des assemblées élues dans la satisfaction des besoins quotidiens des citoyens, considérant que le renforcement de leurs compétences constitue une condition pour accélérer la dynamique de développement. Dans la même perspective, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a réaffirmé, depuis Béjaïa, l'engagement de sa formation en faveur d'un élargissement des prérogatives des assemblées populaires locales. Cette évolution devrait, selon lui, leur permettre de prendre en charge les différentes préoccupations des populations en matière de développement. Le responsable du FFS a également placé la démocratie participative et la justice sociale parmi les orientations défendues par son parti, à travers des candidats en mesure de répondre aux défis liés au développement et à l'amélioration du cadre de vie.

DES ÉLUS APPELÉS À TRADUIRE LES ATTENTES EN RÉALISATIONS

Au-delà de la question des prérogatives, les interventions ont fait ressortir une autre exigence : celle de faire des futurs élus des acteurs capables de transformer les attentes des citoyens en projets concrets. À Aïn Témouchent, Fatima Zahra Bensafi, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), a souligné que l'élu local devait connaître les spécificités de sa région, ses potentialités et les besoins de ses habitants. Une connaissance qu'elle considère indispensable pour définir les priorités et contribuer efficacement à la concrétisation du développement local. Elle a ainsi mis en avant la nécessité pour les élus de disposer d'une vision claire, mais aussi d'une réelle capacité d'initiative et de gestion des dossiers locaux. À Tissemsilt, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a, pour sa part, appelé à placer les préoccupations des citoyens au cœur de l'action des futures assemblées. Il a estimé qu'un développement local efficace exige des candidats qu'ils présentent des programmes réalistes et des engagements réalisables, susceptibles d'apporter une véritable valeur ajoutée aux collectivités. Une démarche qui suppose, selon son intervention, de renforcer le travail de proximité et l'écoute des habitants. Cette exigence de proximité a également été mise en avant par le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaâli Hassani Cherif. Depuis El-Bayadh, il a expliqué que le programme électoral de sa formation visait à rendre la commune « plus proche » du citoyen, notamment à travers l'amélioration des méthodes de gestion et le renforcement des canaux de communication avec les habitants et les différents partenaires locaux. L'objectif affiché est de faire de la commune un espace où les préoccupations de la population sont mieux prises en compte dans la définition des priorités. La question de l'accompagnement institutionnel des élus a, de son côté, été soulevée par le vice-président du Mouvement El-Binaa El-Watani, Ahmed Mahmoud Khouna. Intervenant à Tiaret, il a affirmé que sa formation entendait soutenir ses élus au sein des APC et des APW en portant leurs propositions auprès des deux chambres du Parlement. Il s'agit, selon lui, de défendre les initiatives et les projets de développement proposés au niveau local, afin de favoriser leur concrétisation sur le terrain. À Mila, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé les candidats de sa formation à intensifier leurs efforts durant le reste de la campagne pour mobiliser les électeurs, en privilégiant les activités de proximité et le contact direct avec les citoyens. À Annaba, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a, quant à lui, rappelé la portée des élections du 28 novembre, en présentant les communes et les wilayas comme des institutions de développement et des espaces de citoyenneté. À travers ces différentes interventions, les responsables politiques mettent ainsi en avant la nécessité de renforcer le rôle des institutions élues à l'échelle locale, tout en insistant sur la responsabilité des futurs élus dans l'amélioration du cadre de vie, la prise en charge des préoccupations des habitants et la concrétisation des projets de développement.

S. O.

SALON SIVECC

Immersion dans les entrailles de la 7e édition

Avec plus de 200 exposants nationaux et étrangers et près de 12 000 visiteurs, la 7e édition du Salon international de la ventilation, de l'électricité, du chauffage, de la climatisation, de la plomberie et de la sécurité incendie (SIVECC) s'achève aujourd'hui, jeudi, après quatre jours d'exposition au Palais des expositions (SAFEX) d'Alger.



Ph : DR

Organisée par MS PUB sur une superficie de 15 000 m², cette édition a réuni des exposants issus de neuf pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Egypte, la Tunisie, la Serbie et la Jordanie, mettant en avant les dernières innovations dans les différents secteurs représentés. Une attention particulière a été accordée aux équipements moins énergivores et aux solutions répondant aux enjeux environnementaux actuels. Les exposants ont notamment présenté des produits destinés à améliorer le confort des utilisateurs, tout en contribuant à une meilleure maîtrise de la consommation énergétique. À signaler également l'absence de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), qui ne figure pas parmi les exposants de cette 7e édition.

CONDOR MISE SUR LE MINI-VRF

Présente parmi les acteurs nationaux du secteur de la climatisation, Condor a choisi cette édition pour mettre en avant son système « mini-VRF », une solution destinée notamment aux villas et aux appartements. S'exprimant au Courrier d'Algérie, Youcef Mezhoud, directeur de la Business Unit (BU) Climatisation Centralisée (HVAC) au sein de la société algérienne SPA Condor Electronics, a présenté les principales nouveautés dévoilées par l'entreprise à l'occasion de cette édition du SIVECC, notamment le « mini-VRF », conçu pour répondre aux besoins des villas et des appartements. Selon lui, « cette solution repose sur une seule unité extérieure pouvant fonctionner avec jusqu'à neuf unités intérieures, en alimentation 220 volts et équipée de la technologie Inverter, permettant notamment une meilleure maîtrise de la consommation énergétique ». Le système est également conçu pour continuer à fonctionner en cas de baisse de tension électrique. Le responsable a également souligné « la diversité des unités intérieures proposées, permettant leur adaptation à différents types d'architectures et de configurations ». Sur le volet du service après-vente, Condor dispose d'un centre d'appels dédié à l'activité de climatisation centralisée, mis en place afin d'assurer un meilleur accompagnement des clients et de répondre plus efficacement à leurs besoins. Concernant les produits phares présentés lors de cette édition, ce dernier a cité notamment le High Smart, le mini-VRF, le VRV ainsi que les systèmes multi-split. « Nous avons pratiquement 20 ans d'expérience dans le domaine », a-t-il relevé, soulignant « la présence durable de Condor sur ce segment». Évoquant également les performances commerciales de l'entreprise durant la dernière période estivale, Youcef Mazhoud a indiqué que « Condor avait réalisé une importante part de marché, y compris dans le domaine de la climatisation centralisée ». Concernant l'exportation, il a précisé que « ces solutions sont, pour l'heure, destinées au marché national », tout en indiquant que leur exportation est « actuellement à l'étude».

MIDEA INTRODUIT L'IA DANS LA CLIMATISATION

Du côté de Midea, représentée en Algérie par Alcodim, Hammache Ryad, chargé de communication et d'événementiel au sein d'Alcodim, représentant officiel et exclusif de Midea en Algérie, a présenté les principales nouveautés dévoilées par la marque à cette occasion. Parmi les produits phares figurent le climatiseur cassette One-Way et le climatiseur King Tropical Pro, les deux intégrant de nouvelles technologies basées sur l'intelligence artificielle (IA). Ces appareils bénéficient notamment de la technologie AI Eco Master, dédiée à l'optimisation de la consommation énergétique. Selon le représentant d'Alcodim, « cette technologie permettrait de réduire la consommation d'énergie de plus de 70 % par rapport aux climatiseurs conventionnels selon les données communiquées par la marque ». L'autre nouveauté présentée concerne une solution énergétique solaire hybride, qui fait actuellement l'objet d'un pré-lancement et n'est pas encore disponible sur le marché algérien. Cette solution associe deux panneaux solaires, deux batteries et un onduleur, avec la possibilité d'alimenter jusqu'à sept équipements domestiques pendant environ six heures, selon les conditions d'utilisation. Elle peut notamment être utilisée pour alimenter un climatiseur, un réfrigérateur, une machine à laver, un ordinateur portable, un téléviseur ou encore des équipements d'éclairage. «Cette solution est actuellement en phase de pré-lancement », a précisé M. Hammache, sans avancer de date précise pour sa commercialisation. Au-delà de ces nouveautés, Midea présente également plusieurs gammes de produits couvrant différents besoins domestiques, notamment les équipements de froid, avec les réfrigérateurs, congélateurs, mini-réfrigérateurs et fontaines à eau, ainsi qu'une gamme dédiée au chauffage, comprenant notamment les chauffe-eau, cumulus, résistances et radiateurs à bain d'huile. La marque met également en avant ses différentes solutions de climatisation multi-split, permettant de connecter plusieurs unités intérieures à une seule unité extérieure.

LE SOLAIRE FAIT SON CHEMIN VERS LA FABRICATION LOCALE

La transition énergétique est également illustrée par la présence de Placo Distribution. Hadjarbi Amin, directeur général de Placo Distribution, a présenté au Courrier d'Algérie, les activités de l'entreprise, spécialisée dans le montage et la commercialisation de chauffe-eau solaires à usage collectif. Selon lui, « cette solution est disponible sur le marché algérien depuis environ trois ans ». L'entreprise a entamé cette année le montage des chauffe-eau solaires en Algérie et prévoit, à partir de 2027, de fabriquer localement certains composants. Elle ambitionne ainsi d'atteindre un taux d'intégration de 25 à 30 % d'ici fin 2027. Pour cette édition, Placo Distribution met principalement en avant son « chauffe-eau solaire » destiné à l'usage collectif, présenté comme une alternative aux chauffe-eau conventionnels fonctionnant au gaz ou à l'électricité. « Il fonctionne avec une énergie propre et renouvelable, uniquement grâce aux rayons solaires », a expliqué Hadjarbi Amin, soulignant ainsi le « caractère écologique et naturel de cette solution ».

LA PROTECTION CIVILE RAPPELLE L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

Par ailleurs, et en marge de cette édition 2026, la dimension sécuritaire n'a pas été négligée. La Protection civile participe au salon afin d'accompagner les fabricants et les producteurs à travers des informations et des conseils liés à la prévention des risques industriels. Le lieutenant Ben Aïda Hakim, chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), a expliqué que « la participation de l'institution au SIVECC 2026 vise notamment à accompagner les producteurs et les fabricants, à travers des informations et des conseils de prévention liés aux risques industriels ». La Protection civile profite également de sa présence au salon pour sensibiliser les visiteurs aux principaux risques auxquels ils peuvent être exposés, en leur prodiguant des conseils et des recommandations visant à préserver leur sécurité et celle de leurs proches. Cette participation intervient, en outre, dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à la saison hivernale, lancée le mois dernier par la Protection civile. Cette campagne porte notamment sur les accidents de la circulation, les accidents domestiques, en particulier les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, ainsi que les dangers liés aux fortes pluies et aux inondations. Cette dernière présente également au salon différents moyens et équipements d'intervention utilisés notamment dans le cadre des accidents domestiques et industriels, ainsi que les procédures mises en œuvre pour assurer la sécurité des citoyens et des établissements industriels. Cette démarche s'inscrit dans une logique de prévention des risques et d'accompagnement de l'industrie nationale, tout en contribuant à la protection du produit et de la production nationale.

L. Zeggane

SAÏD SAYOUD EN A RÉUNI SES CADRES

La SNTF sous l'examen ministériel

L'examen de la situation générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et le suivi de son activité et de ses investissements ont été au centre d'une réunion de coordination de cette société tenue mardi sous la présidence du ministre des Transports, Saïd Sayoud. Selon un communiqué du ministère, la réunion a porté sur la gestion et l'exploitation du réseau ferroviaire, ainsi que sur l'activité du transport de marchandises par train au niveau des ports nationaux. La même source précise que cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère, du DG de la mobilité et de la logistique, ainsi que du DG de la SNTF, s'inscrit dans le cadre de la série de réunions périodiques consacrées au suivi de la situation des entreprises relevant du secteur et à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leurs programmes et projets. On sait que le président Abdelmadjid Tebboune a fait du développement ferroviaire un axe majeur dans le processus de développement du pays. Il s'agit, en particulier, de la ligne ferroviaire vers le Grand Sud et des lignes destinées à l'exploitation minière.

Pour rappel, le président Tebboune a ordonné, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé le dimanche 4 octobre dernier, le lancement immédiat des projets ferroviaires relatifs aux tronçons Laghouat-El Méniâa-In Salah-Tamanrasset, en tant que "priorité absolue", avec une "accélération globale" des opérations de réalisation, avait précisé le communiqué officiel. Le président de la République a insisté sur la nécessité de réceptionner l'ensemble du projet d'ici la fin de l'année 2028, afin de permettre aux Algériens de "voyager effectivement par train du Nord à notre Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset", avec une vitesse pouvant atteindre 220 km/h. Quant à la ligne minière Ouest: Gara Djebilet–Tindouf–Béchar, elle a été lancée en exploitation le 1er février 2026 sur environ 950 km pour acheminer le minerai de fer de Gara Djebilet et assurer le transport de voyageurs entre Tindouf et Béchar. En outre, l'Algérie entamera l'exportation du phosphate de Bled El-Hadba à la fin du mois de mars 2027, et ce, après le parachèvement de la ligne minière Est Bled El-Hadba-Oued El-Kebrit-Annaba. La réception de plusieurs projets ferroviaires à travers le territoire national est prévue au cours de l'année 2026, permettant l'extension du réseau national et l'amélioration de la fluidité du trafic et favorisant le développement socioéconomique. La SNTF, qui est chargée de la mission du transport par train, est inscrite dans une démarche de développement des solutions multimodales- notamment à travers les partenariats avec les opérateurs des secteurs maritime et routier-, de la modernisation des infrastructures et de l'amélioration des performances logistiques pour réduire les coûts. Selon ses responsables, la SNTF, dont l'extension du réseau ferroviaire national est appelée à atteindre 12 000 km, compte sur des solutions complémentaires pour desservir l'ensemble du territoire et acheminer les marchandises jusqu'au consommateur final à des coûts abordables, tout en tirant profit de la capacité du transport ferroviaire à déplacer d'importants volumes de marchandises. En juillet dernier, Saïd Sayoud avait présidé une réunion analogue avec la SNTF au cours de laquelle, il avait donné une série d'instructions visant à améliorer la performance et à moderniser les méthodes de gestion et d'exploitation, afin d'assurer un service public moderne et efficace répondant aux attentes des citoyens. Il avait appelé à la mobilisation totale de tout le personnel de la société, de travailler avec un esprit de responsabilité et de discipline et de promouvoir une culture de performance et d'efficacité. Il avait insisté sur la nécessité de prendre les mesures adéquates pour éviter les retards, respecter les horaires des trains et améliorer les conditions d'accueil des voyageurs.

M. R.

PRÉVENTION DES CATASTROPHES

L'Algérie organise ses réserves stratégiques

Tirer les leçons des catastrophes passées pour mieux anticiper les situations d'urgence. C'est l'objectif du nouveau dispositif adopté par le gouvernement pour réorganiser les réserves stratégiques de l'État, à travers trois niveaux de stockage, national, wilaya et interwilayas.



Ph : DR

Cette organisation vise à rapprocher les moyens d'intervention des zones exposées aux risques, à réduire les délais de mobilisation et à garantir la disponibilité des produits et équipements nécessaires dès les premières heures d'une catastrophe. Séismes, inondations, incendies de forêt ou risques industriels, l'expérience a montré que la gestion des catastrophes ne dépend pas uniquement des moyens humains mobilisés, mais également de la disponibilité immédiate des ressources nécessaires à la prise en charge des populations sinistrées. C'est dans cette perspective que s'inscrit le décret exécutif n° 26-353 du 8 novembre 2026, signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et publié au dernier numéro du Journal officiel. Le texte fixe la liste des réserves stratégiques ainsi que les modalités de leur constitution, de leur gestion et de leur utilisation face aux risques de catastrophes.

TROIS NIVEAUX POUR ACCÉLÉRER LES INTERVENTIONS

La principale nouveauté réside dans la répartition des réserves sur trois niveaux complémentaires. Le premier concerne le stock national, placé sous l'autorité du ministre chargé de l'Intérieur. Il comprend notamment les produits, équipements et fournitures nécessitant des dépenses financières importantes à la charge du budget de l'État. Le deuxième niveau repose sur des réserves communes entre plusieurs wilayas, mobilisables sur décision du ministre de l'Intérieur en cas de catastrophe. Elles regroupent les stocks des wilayas en mesure de soutenir celles confrontées à un manque de moyens. Le troisième niveau concerne les réserves propres à chaque wilaya, placées sous l'autorité du wali. Les besoins sont déterminés en fonction des statistiques disponibles, notamment le nombre d'habitants, les différentes catégories de population et la nature des risques susceptibles de toucher la région. Cette organisation doit permettre de disposer de moyens directement accessibles à l'échelle locale et de renforcer la solidarité entre les wilayas lorsque l'ampleur d'une catastrophe dépasse les capacités d'intervention d'une seule région. En cas de séisme ou d'inondation, la proximité des stocks peut ainsi faciliter les premières opérations de secours et la prise en charge des sinistrés.

MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT DES STOCKS

Au-delà de leur constitution, le décret accorde une importance particulière à la conservation et au renouvellement des réserves. Il prévoit la possibilité de conclure des contrats avec des fournisseurs chargés de mettre à disposition les produits périssables ou nécessitant des conditions particulières de stockage, de les conserver dans des entrepôts adaptés et d'assurer leur renouvellement périodique. Les contrats devront préciser la nature des produits, les quantités à stocker et l'engagement des fournisseurs à les fournir en cas de catastrophe. Les réserves devront être conservées dans des installations répondant aux normes de stockage, de conservation et de sécurité en vigueur. Des responsables seront chargés de leur gestion, notamment de la tenue des inventaires, du suivi des mouvements, du contrôle des conditions de conservation et du renouvellement régulier des stocks. Le dispositif prévoit également la création d'une base de données numérique au niveau du ministère de l'Intérieur pour suivre l'état général des réserves aux niveaux national et de wilaya. Cette exigence de suivi permanent vise à éviter les ruptures et à garantir que les produits et équipements soient effectivement disponibles au moment où les circonstances imposent leur mobilisation.

DIX RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS

Cette nouvelle organisation prend tout son sens au regard de l'exposition de l'Algérie aux catastrophes. Selon le Rapport national volontaire de l'Algérie de 2019, sur les quatorze risques majeurs identifiés par l'ONU, dix concernent le pays. Il s'agit notamment des séismes, des inondations, des feux de forêt, des risques climatiques, industriels et énergétiques, ainsi que des risques sanitaires et des différentes formes de pollution. Le dispositif ne se limite toutefois pas au territoire national. Le décret prévoit également la possibilité d'utiliser les réserves stratégiques pour apporter des aides humanitaires à l'étranger. Une disposition qui s'inscrit dans la tradition de solidarité de l'Algérie, illustrée notamment par l'envoi, en février 2023, d'équipes spécialisées de la Protection civile en Turquie après le violent séisme qui a frappé le pays, afin de participer aux opérations de recherche et de sauvetage. Enfin, les dépenses liées à l'acquisition, à la gestion et à l'utilisation des réserves, ainsi qu'à la réalisation et à l'entretien des installations de stockage, sont prises en charge par le budget de l'État. Les stocks déjà existants feront également l'objet d'un inventaire en vue de leur intégration dans cette nouvelle organisation. À travers ce dispositif, les pouvoirs publics entendent renforcer l'anticipation, assurer la disponibilité permanente des moyens nécessaires et améliorer la coordination des interventions, afin de faire face plus efficacement aux catastrophes et d'en limiter les conséquences sur les populations.

Ania N.

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Les Affaires religieuses élargissent les spécialités retenues

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, hier, l'adoption de nouvelles spécialités universitaires dans les opérations de promotion au profit des fonctionnaires du secteur, et ce, après accord de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, « les titulaires de diplômes de doctorat, de master et de licence dans des spécialités proches des sciences islamiques, à l'instar de la littérature et de l'histoire, ainsi que dans les spécialités relevant de la filière des sciences islamiques ne figurant pas sur la liste fixée par l'arrêté interministériel du 23 mai 2017, modifié et complété, pourront bénéficier de promotions professionnelles au sein du secteur, dans la limite des postes budgétaires ouverts ».

Cette mesure intervient « dans le souci de permettre au secteur de tirer parti de leurs nouvelles acquisitions scientifiques et cognitives, en complément de leurs qualifications initiales, et de soutenir leur parcours professionnel ».

Dans son communiqué, le ministère a exprimé ses « sincères remerciements et sa reconnaissance aux services de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative pour leur réactivité et leur coopération positive dans la prise en charge de cette préoccupation », appelant les fonctionnaires concernés à consulter la liste des spécialités adoptée auprès des directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas, a conclu le communiqué.

L. Z.

DOUANES

Plus d'un million d'unités psychotropes saisiesen une semaine

Les services des Douanes ont saisi 1 104 236 comprimés psychotropes et 5,2 kg de kif traité durant la période allant du 8 au 14 novembre, a indiqué hier la Direction générale des Douanes dans un communiqué. Ces saisies s'inscrivent dans le cadre des opérations menées par les brigades douanières, à travers leurs interventions sur le terrain et en coordination avec les différents services de sécurité. La Direction générale des Douanes souligne que ce bilan témoigne de la vigilance opérationnelle de ses équipes et des efforts déployés pour lutter contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes. Elle affirme poursuivre la mobilisation de ses moyens humains et opérationnels ainsi que le renforcement de la coordination avec ses partenaires sécuritaires, afin de protéger la santé publique et de préserver la sécurité de la société.

A. N.

PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF, 47 KILOS DE COCAÏNE ET 844 953 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Le bilan saisissant de la lutte anti-drogue de l'ANP

Les détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, ont arrêté 32 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de plusieurs quantités de drogues, tous types confondus, à travers les frontières avec le Maroc.

Il s'agit de 5 quintaux et 72 kilogrammes de kif traité, de 47 kilogrammes de cocaïne et de 844.953 comprimés psychotropes, selon le bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP couvrant la période du 11 au 17 novembre 2026, rendu public hier par le ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illicite, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djanet, 126 personnes. Ils ont également saisi 27 véhicules, 87 groupes électrogènes, 38 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange de minerai d'or brut, de pierres et d'équipements utilisés dans les opérations d'exploration aurifère illégale.

Par ailleurs, 13 autres individus ont été arrêtés lors d'opérations distinctes, ayant permis la saisie de six pistolets-mitrailleurs, cinq fusils de chasse, 22 740 litres de carburant et neuf quintaux de tabac.

Sur un autre plan, les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine au niveau de nos côtes nationales et porté secours à 70 personnes qui se trouvaient à bord d'embarcations de fabrication artisanale. En outre, 457 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, précise la même source.

QUATRE ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP, au cours d'opérations distinctes menées à travers le territoire national, selon le même bilan hebdomadaire.

Sarah O.

AMINATOU HAIDER

« L'indifférence internationale nourrit les atteintes du Maroc aux droits du peuple sahraoui »

La militante sahraouie des droits humains, présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Aminatou Haider a estimé que l'indifférence internationale n'est pas neutre et devient complice du blocus, « de la répression et de l'enfermement imposés par le Makhzen aux Sahraouis dans les territoires occupés ».



Intervenant dans le cadre de l'émission « Orilla sur », diffusée sur les ondes de « Radio 5 » de la RTVE (espagnole), elle a estimé que la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés est grave. Elle a tiré l'alarme sur les conséquences de la non prorogation du mandat de la MINURSO. Pour Mme Aminatou Haider, derrière les sigles et les résolutions," il y a des vies brisées, des familles séparées, des voix étouffées et un peuple privé de son droit élémentaire à décider de son avenir", en raison de la non application effective des résolutions onusiennes en matière de question de décolonisation, dont le Sahara occidental figure au registre de la dernière question de décolonisation en Afrique, à l'Onu notamment à sa 4eme commission. La non prorogation du mandat de la MINURSO ne fera que permettre à l'occupant de perpétuer la situation de statu quo, de créer une nouvelle réalité sur le terrain et surtout menacer la sécurité régionale.

La militante sahraouie considère que le retrait de la présence onusienne, "ouvrira la voie à une intensification des pratiques répressives des autorités coloniales marocaines contre les Sahraouis des territoires occupés". Elle a déclaré que "les défenseurs des droits de l'Homme, déjà fragilisés, verront leur capacité à documenter les violations encore réduites, tandis que les civils sahraouis resteront livrés à l'arbitraire", a-t-elle affirmé. "L'accès aux territoires occupés demeure interdit aux observateurs internationaux" et "toute tentative d'entrer se heurte à des mesures d'expulsion systématiques" de la part de l'occupant marocain. Elle n'a pas manqué de lancer à la communauté internationale une interrogation : "comment prétendre parler de paix, de droits ou de justice lorsque la vérité elle-même est empêchée de circuler ?", a-t-elle conclu son intervention.

Il faut rappeler dans ce contexte que malgré les résolutions du Conseil de sécurité, le Maroc s'est toujours appuyé sur le soutien de ses alliés pour bloquer l'extension des missions de la MINURSO à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. De plus, il s'est toujours opposé aux visites d'ONG ou de militants des droits humains dans les territoires sahraouis qu'il occupe. Il a poussé son déni du droit international jusqu'à dénoncer les visites des envoyés personnels du SG de l'ONU dans les territoires occupés. Staffan de Mistura avait effectué une visite officielle dans les territoires en septembre 2023 à Laâyoune puis à Dakhla. Et cela avait suscité une réaction du Maroc qui avait sollicité le Conseil de sécurité pour demander une mesure de récusation contre l'envoyé spécial du SG de l'ONU, une demande rejetée lors des débats de l'assemblée générale. Avant lui Christopher Ross qui était investi du même mandat du secrétariat de l'ONU avait effectué (en 2013) lui aussi une visite dans les territoires occupés (à Smara), qui avait également suscité une réaction négative du Makhzen qui a battu le rappel de ses alliés occidentaux pour dénoncer ce qu'il avait qualifié de dépassement des prérogatives de l'envoyé spécial du SG de l'ONU.

Slimane B.

LE DÉPUTÉ FRANÇAIS JEAN-PAUL LECOQ :

« La fin de la MINURSO ne modifie en rien le statut juridique du Sahara occidental »

Le député français Jean-Paul Lecoq a mis en garde contre les conséquences juridiques, sécuritaires et humanitaires que pourrait entraîner la fin du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Il a appelé le gouvernement français à clarifier sa position sur les garanties nécessaires à la protection du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en prévenant contre les risques d'escalade militaire et de déstabilisation de la région. Dans une lettre adressée, mardi, au ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, le député de Seine-Maritime a souligné que l'expiration du mandat de la MINURSO, à la suite de la réunion du Conseil de sécurité du 30 octobre 2026, ne modifiait en rien le statut juridique du Sahara occidental, toujours considéré par le droit international comme un territoire non autonome. Jean-Paul Lecoq a notamment rappelé que la reconnaissance par la France du plan marocain ne saurait se substituer à la libre volonté du peuple sahraoui. « Le peuple sahraoui est le seul à pouvoir décider de son avenir », a-t-il affirmé, estimant qu'aucune autorité ne peut prendre de décisions à sa place. Le parlementaire a également rappelé que le Maroc et le Front Polisario avaient accepté, en 1988, le principe de l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Cet accord avait conduit à la création de la MINURSO en 1991, à la faveur d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Il a toutefois estimé que le Maroc n'avait pas honoré ses engagements en la matière. Dans ce contexte, Jean-Paul Lecoq a demandé au gouvernement français de préciser les mesures qu'il entend prendre pour garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, à travers un référendum libre et régulier, conformément aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

DES RISQUES SÉCURITAIRES ET HUMANITAIRES

Sur le plan sécuritaire, le député a alerté sur les conséquences d'un retrait de la présence onusienne dans les territoires concernés, rappelant le rôle de la MINURSO dans la surveillance de la situation sur le terrain et le signalement des violations et des actes hostiles de part et d'autre du mur de sable marocain. Il a notamment souligné que la reprise des hostilités en 2020 maintenait le risque d'une nouvelle escalade militaire. Selon lui, une extension des affrontements au-delà du mur de sable pourrait entraîner une déstabilisation de l'ensemble de la région. Le parlementaire a également exprimé ses préoccupations concernant les risques humanitaires liés à la présence de mines antipersonnel le long du mur de sable. Il a insisté sur l'importance du rôle joué par la MINURSO dans la prévention des drames provoqués par ces mines et les engins explosifs. Les enfants, les bergers, les éleveurs et leurs troupeaux, ainsi que les populations amenées à se déplacer dans ces zones, figurent parmi les catégories les plus exposées à ces dangers. Une situation d'autant plus préoccupante que l'éloignement des structures sanitaires et la faiblesse, voire l'absence, de couverture des réseaux de télécommunication compliquent les interventions d'urgence et les opérations de secours. En conclusion de sa lettre, Jean-Paul Lecoq a demandé au chef de la diplomatie française de préciser les considérations sécuritaires ayant motivé le refus de la France de soutenir une prolongation d'une année supplémentaire du mandat de la MINURSO. Cette interpellation parlementaire remet ainsi au centre du débat deux enjeux majeurs pour l'avenir du Sahara occidental : le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et le maintien des mécanismes internationaux nécessaires à la prévention d'une escalade militaire, à la protection des civils et à la préservation de la stabilité régionale.

M. Seghilani

CONTRIBUTION

La solidarité avec le peuple sahraoui est un engagement concret, à la fois politique et populaire

Tirant légitimement un motif de fierté de la révolution de novembre 1954, le mouvement de solidarité algérien, dans toutes ses composantes politiques et civiles, présent en force et unis au forum de la mémoire du journal El Moudjahid, unis reste fermement attaché à ses principes. Le mouvement réaffirme haut et fort : L'Algérie ne renoncera jamais à soutenir les mouvements de libération, comme elle l'a prouvé dans le passé avec le Timor oriental, notamment. Nous sommes les enfants de Novembre, et nous connaissons la dureté du colonialisme et ses séquelles. Cet héritage nourrit notre détermination à accompagner le peuple sahraoui jusqu'à la conquête complète de son indépendance. La solidarité ne se limite pas à un slogan : c'est un engagement concret, à la fois politique et populaire. La dimension populaire algérienne continuera à multiplier des actions visant à concrétiser cette solidarité sur le plan politique, parlementaire, social, économique, humanitaire et à l'échelle mondiale. Aujourd'hui la mobilisation totale et générale du peuple sahraoui pour poursuivre la lutte persévérante, est entreprise dans le strict respect du droit international et menée par la volonté d'un peuple sahraoui ayant fourni les preuves de sa détermination à obtenir sa pleine liberté et à construire son avenir dans la paix, la démocratie et la liberté. Cette lutte est mise en relief car elle trouve de surcroît, sa légitimité dans les principes de la charte des Nations unies et dans les multiples résolutions reconnaissant aux peuples soumis à une occupation coloniale le droit de la libre autodétermination. Par le passé, des dizaines de peuples, en Afrique, en Asie, et en Amérique latine ont consenti des sacrifices grâce auxquels la communauté internationale a convenu de considérer comme crime international le fait d'empêcher par la force un peuple de jouir de ce droit. Elle a ainsi imposé à tous les États du monde le devoir d'apporter assistance et solidarité au peuple concerné jusqu'à ce que celui-ci réalise son objectif national. Les agissements du Maroc à travers sa politique d'intransigeance, de confrontation et de manœuvres dilatoires ainsi que ses intentions obscures sont de plus en plus mis à nu et voués à l'échec. En conclusion je voudrais rappeler que la cause sahraouie est une cause juste, inscrite dans l'histoire des luttes de libération à travers le monde. Le peuple sahraoui, malgré l'exil, les souffrances et l'occupation, a su préserver sa dignité et son droit inaliénable à la liberté. La seule issue acceptable est l'application de la Résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU, qui consacre le droit à l'autodétermination pour tous les peuples sous domination coloniale. Tant que cette résolution ne sera pas respectée, le combat continuera, et nous resterons aux côtés du peuple sahraoui. L'histoire nous l'a montré : aucune colonisation n'est éternelle, et ce sont toujours les peuples qui se battent pour la liberté et la justice qui finissent par triompher. Nous avons confiance que cette victoire viendra, car la légitimité est du côté du peuple sahraoui.

Par Mahrez Lamari
Militant des droits de l'Homme et des peuples, acteur de la société civile algérienne

SELON UN RAPPORT DE LA POLICE ESPAGNOLE

Des liens entre les services de sécurité marocains et l'invasion de Ceuta

Un rapport du Centre national espagnol de l'immigration et des frontières (CENIF), relevant de la Police nationale espagnole, fait état de liens entre les administrateurs et promoteurs de groupes sur l'application WhatsApp et au moins 97 membres des forces de sécurité et des services de renseignement marocains.



Ph : DR

Ces groupes auraient été utilisés pour mobiliser et orienter les flux migratoires vers la ville de Ceuta, enclave espagnole au nord du Maroc. Des éléments qui accréditeraient l'hypothèse d'une organisation préalable des événements ayant marqué les tentatives d'entrée massive dans la ville et mettraient en évidence une coordination allant de l'espace numérique au terrain. Selon le rapport, les appels à la mobilisation ne relevaient pas d'initiatives spontanées, mais s'inscrivaient dans une opération structurée, reposant sur l'exploitation des réseaux sociaux et des applications de messagerie instantanée.

L'analyse des listes de contacts et de la chronologie des événements aurait permis aux enquêteurs de mettre au jour un réseau opérant derrière les écrans, reliant la diffusion de slogans, parfois étayés par des arguments juridiques fondés notamment sur la jurisprudence espagnole, à des responsables de la police, des membres de la Gendarmerie royale et des officiers de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) marocaine. Pour consolider le travail d'identification, l'unité de sécurité a procédé au croisement des données recueillies à partir de sources ouvertes avec une importante fuite de documents attribuée au groupe de piratage informatique « Jabaroot », survenue en août dernier.

Cette fuite comprenait des dossiers concernant près de 70 000 membres des services de sécurité intérieure marocains. Ce travail de recoupement aurait permis d'établir, avec précision, l'identité de 49 agents de sécurité, grâce à la concordance entre les documents, les dates de naissance, les cartes professionnelles et les photographies extraites de comptes sur des plateformes telles que LinkedIn et Facebook. Certains d'entre eux apparaissaient publiquement en uniforme, avec leurs insignes et leurs grades professionnels. Le rapport souligne également que ces connexions sécuritaires ne se limiteraient pas à une zone géographique particulière, mais s'étendraient à plusieurs axes stratégiques de déplacement au Maroc. Il cite notamment l'axe Casablanca-Rabat, où se trouvent les sièges centraux de la police et des services de renseignement, ainsi que la région orientale frontalière, en particulier Oujda et Berkane, et la façade atlantique occidentale, notamment Agadir et Inezgane. Cette répartition géographique correspondrait, selon le document, aux itinéraires empruntés par les migrants eux-mêmes, tels qu'ils les ont décrits lors des entretiens réalisés après leur entrée sur le territoire espagnol.

UNE COORDINATION ENTRE LES RÉSEAUX NUMÉRIQUES ET LE TERRAIN

L'un des principaux éléments, mis en avant par le rapport, concerne l'établissement d'un lien de causalité entre les activités numériques et les événements sur le terrain. Malgré les difficultés liées à la perte de téléphones portables ou au retour volontaire d'un grand nombre de migrants, les enquêteurs sont parvenus à géolocaliser 84 appareils associés à 19 groupes WhatsApp ayant fait l'objet d'une analyse. Parmi ces appareils, au moins 23 seraient entrés dans la ville de Ceuta au moment de la crise survenue à la fin du mois de juillet. Le rapport y voit un indicateur de l'efficacité du dispositif préalable de diffusion et de mobilisation, ainsi que de l'existence d'un lien entre la préparation numérique et la concrétisation des opérations d'entrée irrégulière sur le terrain. À la lumière de ces éléments, le Centre national de l'immigration et des frontières a demandé l'ouverture d'investigations complémentaires et l'adressage de réquisitions aux grandes entreprises technologiques, notamment Google et Meta. L'objectif est d'approfondir l'identification des comptes dits « intermédiaires » et de déterminer avec davantage de précision le degré d'implication institutionnelle dans cette crise migratoire. Le rapport estime ainsi que les événements se seraient appuyés sur une structure organisationnelle et sécuritaire complexe, opérant dans la discrétion. Le document a, d'ores et déjà, été versé au dossier de l'affaire instruite par la juge María Tardón, auprès de l'Audience nationale espagnole.

M. Seghilani

1 700 MEMBRES SONT TOMBÉS EN MARTYRS

Le corps médical décimé à Ghaza

La situation sanitaire dans la bande de Ghaza continue de se dégrader sous l'effet des agressions répétées de l'occupation sioniste, qui ciblent aussi bien les infrastructures médicales que les personnels soignants.

Le syndicat des infirmiers de Ghaza a annoncé que 1 700 membres du personnel médical et paramédical sont tombés en martyrs depuis le début de la guerre, appelant la communauté internationale à intervenir pour protéger les travailleurs de la santé et faire la lumière sur le sort de leurs collègues portés disparus. Dans un appel lancé à la communauté internationale, le syndicat a souligné que les médecins et les infirmiers poursuivent leur mission auprès des malades et des blessés malgré les bombardements incessants et le manque aigu de moyens médicaux. Il a notamment dénoncé le blocus global imposé par les autorités de l'occupation à l'ensemble du système de santé, avertissant que cette situation menace directement la vie de plus de 21 000 malades qui ont besoin d'une prise en charge urgente à l'extérieur de la bande de Ghaza. Le syndicat a ainsi réclamé la cessation des attaques directes contre les établissements de santé, la protection des équipes médicales ainsi que la reconstruction des hôpitaux détruits ou endommagés. Cette situation a été particulièrement illustrée par le bombardement du complexe médical Nasser, à Khan Younès, le 12 novembre dernier. Cette attaque, qui a fait six martyrs palestiniens, dont un chirurgien et un enfant, a privé de fonctionnement plusieurs services essentiels de cet établissement, notamment les urgences, la radiologie, le laboratoire et les blocs opératoires. Selon Médecins sans frontières (MSF), le complexe Nasser constitue le principal établissement hospitalier vers lequel sont orientés les cas urgents, chirurgicaux et spécialisés dans le sud de l'enclave palestinienne. Il dessert une population estimée à 1,3 million de personnes. À la suite du bombardement, les équipes de l'organisation ont été contraintes de réaliser des interventions chirurgicales dans un autre bâtiment pour prendre en charge trois blessés, dont deux médecins.

PLUS DE 21 000 PATIENTS DANS L'ATTENTE D'UNE ÉVACUATION

La crise est également aggravée par les difficultés rencontrées par les personnels soignants pour rejoindre leurs lieux de travail. Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a alerté sur les obstacles entravant le transport des médecins, infirmiers et techniciens vers les établissements hospitaliers. L'interruption des moyens de déplacement utilisés par ces équipes risque de paralyser les blocs opératoires et les unités de soins intensifs, y compris dans les hôpitaux qui continuent de fonctionner. Pour les patients nécessitant des soins indisponibles dans l'enclave, les perspectives demeurent particulièrement préoccupantes. Le ministère de la Santé estime que l'évacuation des quelque 21 000 malades et blessés inscrits sur les listes d'attente pourrait prendre jusqu'à quatre ans si le rythme actuel des départs se maintient. À titre d'illustration, les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) indiquent que seuls 149 patients, dont 46 enfants, ont pu quitter Ghaza entre le 28 octobre et le 3 novembre pour recevoir des soins à l'extérieur du territoire, via les postes-frontières de Rafah et de Karam Abou Salem.

LES ENFANTS CONTINUENT DE PAYER UN LOURD TRIBUT

Sur le terrain, les agressions de l'occupation sioniste se poursuivent malgré l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 11 octobre 2025. Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, mercredi, que les hôpitaux de la bande de Ghaza avaient accueilli sept martyrs et 15 blessés au cours des dernières 24 heures, dont six nouveaux martyrs et une personne ayant succombé à ses blessures. Parmi les victimes figure le jeune élève Mansour Khadr Nabhan, âgé de 11 ans, décédé mercredi matin à l'hôpital Al-Chifa, des suites de blessures provoquées mardi par une bombe larguée par un drone de l'occupation sur un rassemblement de civils dans la région de Bir Al-Naaja, à l'ouest de Jabalia, dans le nord de l'enclave. Le ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a rendu hommage à l'enfant, scolarisé en cinquième année à l'école Abou Obeida Ibn Al-Jarrah. Dans une autre attaque menée à proximité du club maritime, à l'ouest de la ville de Ghaza, le jeune Thayer Ismaïl Al-Wadiya est également tombé en martyr, tandis que plusieurs personnes, dont des élèves, ont été blessées. Ces attaques interviennent au lendemain du décès d'Eyas Ahmed Al-Nemnem, âgé de six ans, élève de première année, tué dans une frappe à l'est de Deir Al-Balah. Le ministère de l'Éducation a indiqué que le nombre d'élèves tombés en martyrs depuis le début du mois de novembre s'élevait désormais à 11. Il avait précédemment recensé 14 élèves tués au cours du mois d'octobre, âgés de six à 16 ans. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'UNICEF avait déjà fait état de 351 élèves martyrs au 22 octobre dernier. À l'échelle de l'ensemble de la guerre génocidaire, les chiffres du ministère de l'Éducation font état de plus de 19 189 élèves et 1 386 étudiants universitaires tombés en martyrs entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2026. Durant la même période, 28 586 élèves et 3 082 étudiants universitaires ont été blessés.

DE NOUVELLES VIOLATIONS DU CESSEZ-LE-FEU

Parallèlement, les forces d'occupation ont poursuivi leurs violations de l'accord de cessez-le-feu à travers des bombardements, des tirs nourris et des opérations de dynamitage visant des bâtiments résidentiels dans plusieurs secteurs de l'enclave. Des frappes de drones ont notamment visé les environs du poste de police de Deir Al-Balah, dans le centre du territoire, faisant des victimes, dont Fadi Nahid Rajab Ismaïl, âgé de 35 ans. Un autre Palestinien a été tué dans la région d'Al-Moughraqa, au nord du camp de Nousseirat, tandis que des tirs nourris ont été signalés à l'est de Khan Younès. Les forces d'occupation ont également annoncé le lancement d'une opération militaire dans les environs de ce qu'elles désignent comme la « ligne jaune », au nord des camps de Boureij et de Nousseirat. Cette opération, présentée comme une première depuis l'annonce du cessez-le-feu, a entraîné la fermeture de la route Salah Eddine à la circulation des véhicules dans les zones concernées. Au cours de la nuit et aux premières heures de mercredi, des bâtiments résidentiels ont par ailleurs été dynamités à l'est du camp d'Al-Maghazi, tandis que des bombardements d'artillerie et des tirs nourris ont été signalés dans les secteurs orientaux de Khan Younès. Des drones de l'occupation ont également survolé à basse altitude plusieurs zones de la ville de Ghaza.

UN BILAN HUMAIN TOUJOURS PLUS LOURD

Dans son rapport quotidien, le ministère palestinien de la Santé a indiqué que le bilan des victimes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre 2025, s'élevait à 1 658 martyrs et 6 000 blessés, auxquels s'ajoutent 850 corps de martyrs retirés des décombres durant cette période.

Le bilan global de la guerre génocidaire menée contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 atteint désormais 74 710 martyrs et 176 131 blessés, selon les dernières données communiquées par le ministère.

M. S.

MASCARA. DÉPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE

La CNAS lance une vaste caravane de sensibilisation

Dans le cadre du « Mois bleu », l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Mascara déploie une campagne de 15 jours dédiée à la prévention du cancer de la prostate.


Ph : DR

Cette initiative de proximité vise à informer les assurés sociaux sur l'importance vitale du diagnostic précoce pour optimiser les chances de prise en charge et de guérison.

Le coup d'envoi de cette caravane a été donné mardi au siège de l'agence, marquant la première étape d'un programme qui s'étendra à l'ensemble des centres de paiement répartis à travers les seize daïras de la wilaya. Pour l'occasion, les locaux ont abrité des expositions d'affiches et de dépliants, accompagnées d'orientations personnalisées prodiguées par les cadres de la CNAS. Ces premières rencontres ont suscité un vif intérêt de la part des assurés sociaux, qui ont répondu présents pour s'informer sur les méthodes de prévention.

Le directeur de l'agence, Badreddine Hamil, a souligné que cette démarche s'articule autour de rencontres de proximité destinées à vulgariser les facteurs de risque liés à cette pathologie. L'accent est particulièrement mis sur la nécessité d'effectuer des examens périodiques dès l'âge de 45 ans. Afin de joindre l'acte à la parole, la campagne ne se limite pas à la distribution de supports d'information imprimés et numériques. Des séances d'examens médicaux et de dépistage précoce sont en effet organisées sous la supervision directe de médecins généralistes rattachés à l'agence.

En rapprochant ces services médicaux des citoyens, la CNAS de Mascara ambitionne d'améliorer significativement les indicateurs de dépistage et de réduire drastiquement les cas de diagnostic tardif, limitant ainsi les complications liées à la maladie. Cette action locale s'inscrit en parfaite adéquation avec la campagne nationale initiée par la Caisse, laquelle encourage vivement le dépistage de ce cancer chez la population masculine, notamment à partir de 50 ans.

R. R.

AÏN-DEFLA. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Lancement du système de dossier médical électronique

Le nouveau système de dossier médical électronique (DME) a été mis en service dans les établissements de santé publics de la wilaya d'Aïn Defla, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de modernisation et de numérisation du secteur de la santé, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé. Le chargé de la gestion de la direction de la santé, a donné le coup d'envoi, lundi, lors d'une visioconférence, du nouveau système DME dans les différents établissements de la wilaya en présence des responsables du secteur, à l'établissement public hospitalier (EPH) "Madjen Benmira". A cette occasion, une présentation a été faite pour illustrer le parcours du patient, de l'accueil et de l'orientation, en passant par le tri et l'examen médical, jusqu'aux examens d'imagerie médicale et aux analyses de laboratoire, tout en mettant en avant le dispositif de télémédecine entre les établissements hospitaliers. La mise en place de ce système, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services de santé et de l'amélioration de la prise en charge des patients, est essentielle pour le développement et la modernisation de ces services. En effet, ce système numérique permet d'organiser le parcours du patient et de garantir une circulation fluide de ses informations médicales entre les différents services, contribuant ainsi à réduire les délais d'attente et à accélérer sa prise en charge. Ce système permet également de relier électroniquement les services de santé essentiels, comme le service des urgences médico-chirurgicales, aux services de radiologie et de laboratoire, et de mettre les informations médicales à disposition en temps opportun. Il offre aux équipes médicales et techniques concernées un dossier médical numérique unifié et immédiatement accessible, contribuant ainsi à l'efficacité des traitements et à la rationalisation des efforts. Il favorise également la télémédecine en renforçant la coordination des consultations médicales entre les différents établissements hospitaliers. Il permet donc de rapprocher et de renforcer les services de soins de santé, et d'en améliorer la qualité pour les citoyens. Le responsable de la direction de la Santé a salué les efforts déployés par les ingénieurs et techniciens en informatique, ainsi que par l'ensemble des acteurs du secteur, pour assurer le succès de cette transition numérique. Cette réussite témoigne de la volonté de l'Etat d'améliorer les performances du système de santé et de garantir l'efficacité de la gestion des établissements publics.

MOSTAGANEM. "MOSTA EXPO"

Les participants soulignent l'importance de l'agriculture intelligente et des solutions innovantes

Les participants à la quatrième édition du Salon international de l'agriculture "Mosta Expo", organisé à Mostaganem du 16 au 19 novembre, ont souligné l'importance de s'orienter vers l'agriculture intelligente et d'adopter les technologies modernes et les solutions innovantes dans les différentes étapes du processus de production agricole. Dans ce contexte, le directeur du marketing et du développement de l'entreprise "Agromosta", Alaoui Alaeddine-Hocine, a indiqué que les méthodes de travail de l'agriculteur algérien et ses pratiques ont connu une évolution notable ces dernières années, aussi bien en matière de moyens et d'équipements utilisés que de choix proposés sur le marché national. Il a ajouté que la capacité des agriculteurs algériens à s'adapter à la transition technologique et numérique que connaît le secteur a incité les entreprises opérant dans différents domaines, dont "Agromosta", à s'orienter vers la fabrication locale et à privilégier le développement de formulations nationales pour certains produits. Cette démarche s'accompagne de la mise en place d'un réseau d'experts chargé d'accompagner les agriculteurs sur le terrain et de promouvoir les intrants agricoles produits localement.

De son côté, l'entreprise "Profert", spécialisée dans la production d'engrais et la distribution de produits phytosanitaires, a présenté ses dernières innovations, notamment des solutions biologiques destinées à la protection des cultures et adaptées aux conditions environnementales locales. L'entreprise œuvre également au développement de la production d'engrais organiques et naturels d'origine végétale, dans le but de compenser les pertes de matière organique des sols et de contribuer à leur restauration après plusieurs années d'exploitation intensive. Elle s'attelle, en outre, à accompagner les agriculteurs en leur fournissant les orientations nécessaires concernant l'utilisation de ces produits, afin d'améliorer la structure des sols, de favoriser une production agricole abondante et stable, tout en réduisant les effets liés à l'utilisation intensive des produits chimiques et en contribuant à la préservation de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Le programme scientifique et technique du Salon a été marqué, mardi, par plusieurs communications consacrées notamment aux thèmes: "Les cultures stratégiques, un pilier de la souveraineté alimentaire", "La mécanisation" et "L'agriculture intelligente".

SÉTIF. UNIVERSITÉ FERHAT ABBAS

Signature d'une convention de partenariat avec l'ASGA

L'université Ferhat Abbas (Sétif 1) a signé mardi une convention de coopération et de partenariat avec l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) dans le cadre de l'ouverture sur son environnement socio-économique et du développement des relations de coopération avec les institutions et organismes scientifiques, a-t-on appris auprès de l'administration de cette université. La convention a été signée par le recteur de l'université Sétif 1, Pr. Mohamed El Hadi Latrèche et le directeur-adjoint de l'ASGA, Abdelkrim Khelaf, lors d'une cérémonie, en présence des vices recteur de l'université, du directeur de l'institut de l'architecture et des sciences de la terre et de cadres de l'agence. Le recteur de l'université a affirmé à l'APS que cette convention vise à " élargir les domaines de coopération entre les deux parties dans les domaines de la recherche, du développement de projets communs, de consolidation des échanges scientifiques, l'organisation de stages pratiques au profit des étudiants au sein des services et laboratoires de l'ASGA, l'organisation de manifestations scientifiques communes et l'implication de l'ASGA dans l'encadrement des étudiants en master et doctorat". Le même responsable a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université de Sétif 1 d'ouverture sur son environnement socio-économique et de consolidation de la coopération avec les institutions afin de relier la formation universitaire à la réalité professionnelle et renforcer la recherche scientifique. L'université Sétif 1 a conclu depuis 2024 un total de 55 conventions de partenariat avec des entreprises économiques, sociales et autres dont 21 institutions nationales et 34 autres internationales dans le cadre de sa stratégie d'élargissement de ses partenariats à l'échelle nationale et internationale, a-t-on rappelé.

OUM EL-BOUAGHI.
RÉHABILITATION DE 75 KM DE RÉSEAU D'EAU

Réception du projet "au 1er semestre 2027"

La réception du projet de réhabilitation de 75 km de réseau d'approvisionnement en eau dans la wilaya d'Oum El Bouaghi est prévue "au premier semestre 2027", a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Salah Attoui. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de ce projet, lancés au chef-lieu de wilaya en avril 2025, a atteint à ce jour 70% soit l'équivalent d'environ 50 km, ajoutant que sur 68 quartiers concernés par le projet, les travaux ont été achevés dans 21 quartiers et leur réseau a été mis en service. M. Attoui a également souligné que dans 13 autres quartiers, les travaux ont été terminés et le réseau y sera mis en service "prochainement", relevant que les clients approvisionnés par ce réseau bénéficient de branchements et de compteurs nouveaux. Le directeur de l'unité locale de l'ADE a rappelé qu'une enveloppe financière estimée à un milliard DA a été allouée à la réalisation et le suivi de ce projet, appelé à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population et de gestion de cette ressource vitale.

SPORT

APRÈS LA PRESTATION HONTEUSE DES VERTS À LOMÉ

Agir avant qu'il ne soit trop tard !

Le résultat est catastrophique, la prestation indigne et ce qui vient de se produire à Lomé constitue une véritable tache sur l'image de notre équipe nationale.



Phs : DR

Face au Togo, les Verts ont livré une copie désastreuse, donnant parfois l'impression d'une sélection complètement dépassée, incapable de proposer le moindre contenu cohérent et de répondre au défi qui lui était imposé.

Perdre un match fait partie du football. Passer à côté d'une rencontre peut arriver à n'importe quelle équipe. Mais afficher un tel visage face à une sélection théoriquement à notre portée, sans idées, sans réaction et sans capacité à imposer son jeu, relève d'une situation beaucoup plus préoccupante. Ce n'est plus une simple contre-performance, c'est un véritable naufrage collectif.

Le plus inquiétant, au-delà du résultat, reste le contenu. Où est le projet de jeu ? Quelle est l'identité de cette équipe ? Quelle animation cherchons-nous à mettre en place ? Quels sont les automatismes entre les joueurs ? Aujourd'hui, il est difficile de trouver des réponses à ces questions. Les lignes sont désunies, les transmissions approximatives, les initiatives individuelles rares et le collectif totalement défaillant. Même l'état d'esprit semble avoir disparu.

Et que dire de l'attitude affichée sur le terrain ? Il n'y a ni révolte, ni véritable réaction, ni cette détermination qui doit caractériser une sélection représentant tout un pays. Le Togo aurait même pu nous infliger une défaite beaucoup plus lourde, tant les insuffisances algériennes étaient nombreuses et les occasions adverses inquiétantes. Il serait trop facile de se réfugier derrière le classement et de rappeler que la qualification reste entre nos mains. Nous le savons déjà ! Mais la qualification ne doit pas devenir un écran de fumée destiné à masquer les problèmes. Se qualifier ne constitue pas, à lui seul, une preuve de bonne santé sportive. Ce qui compte également, c'est la manière, la progression et les garanties offertes par le contenu. Le malaise ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Même lors de certaines victoires, le jeu n'avait pas convaincu. Les lacunes étaient visibles, les inquiétudes présentes, mais les résultats permettaient de repousser les interrogations. Désormais, les signaux négatifs se multiplient et le recul de cette sélection devient de plus en plus difficile à ignorer. Il faut donc une véritable remise en question, sans complaisance ni excuses faciles. Chaque responsabilité doit être examinée : le staff technique, les choix tactiques, la préparation, la gestion du groupe et l'investissement des joueurs. Car, franchement, ce que nous avons vu à Lomé donne le sentiment d'une équipe qui a perdu ses repères. Il est urgent de tirer la sonnette d'alarme et de sauver ce qui peut encore l'être. Le temps des constats est terminé. Il faut des explications, des décisions et surtout une réaction sur le terrain. Les supporters algériens méritent infiniment mieux que ce spectacle.

Et ce n'est que le début. Il y aura beaucoup à dire, et chaque partie concernée devra être interpellée sur ses propres responsabilités.

Hakim S.

TOUT EN ASSUMANT LA DÉBÂCLE DE LOMÉ

Hemdani reste déterminé à poursuivre sa mission

La lourde défaite concédée par la sélection algérienne face au Togo continue de faire des vagues. Battus sur le score sans appel de trois buts à zéro lors de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027, les Verts traversent une période particulièrement délicate. Après cette débâcle, le sélectionneur Brahim Hamdani a tenté de garder son calme et de faire face aux critiques, tout en assumant pleinement sa responsabilité dans ce revers.

Lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre, le premier responsable de la barre technique n'a pas cherché à fuir ses responsabilités. « J'assume la responsabilité de cette amère défaite que nous avons subie », a-t-il déclaré, reconnaissant ainsi sa part dans ce nouvel échec de la sélection algérienne.



Malgré la pression grandissante et les nombreuses interrogations concernant son avenir, Hemdani a également laissé entendre qu'il comptait poursuivre son travail à la tête de l'équipe nationale, du moins dans l'immédiat. « Cette défaite est douloureuse, mais nous allons continuer le travail que nous avons commencé ici et essayer de corriger les erreurs que nous avons commises », a-t-il affirmé. Le technicien algérien a toutefois reconnu que ses joueurs étaient passés complètement à côté de leur match, affichant un niveau de jeu largement insuffisant durant l'ensemble de la rencontre. Il a néanmoins évoqué les conditions climatiques particulièrement difficiles, marquées par une forte chaleur et un taux d'humidité élevé, ainsi que les nombreuses absences qui auraient, selon lui, pesé négativement sur le rendement collectif. Pour autant, ces explications risquent difficilement de calmer la colère des supporters, profondément déçus par la prestation des Verts et l'ampleur du résultat.

Désormais, l'avenir de Hemdani devrait constituer l'un des premiers dossiers examinés par la Fédération algérienne de football dans les prochaines heures. Sa position apparaît plus fragile que jamais, alors que les appels à son départ se multiplient. Sa nomination, déjà entourée de nombreuses interrogations selon plusieurs informations de presse, pourrait également revenir au centre des débats. Une chose est certaine : après une telle humiliation, le sélectionneur devra rapidement apporter des réponses concrètes. Mais la question de savoir s'il aura encore l'occasion de redresser la situation reste désormais entière.

H. S.

HEMDANI ET ANTAR YAHIA PAS SEULS RESPONSABLES DE LA DÉBÂCLE DE LOMÉ

La FAF au banc des accusés..



Phs : DR

La débâcle enregistrée mardi à Lomé face au Togo dépasse largement le cadre d'une simple contre-performance sportive. Cette nouvelle sortie inquiétante des Verts ressemble à une véritable faillite collective, mais elle est surtout le résultat d'une gestion approximative et d'un manque de vision dans la conduite du dossier de l'équipe nationale par la Fédération algérienne de football (FAF), sous la présidence de Walid Sadi. Aujourd'hui, c'est bien l'instance fédérale qui se retrouve au banc des accusés.

Depuis la fin de la Coupe du monde des États-Unis, la gestion de la sélection nationale ressemble à une succession de décisions difficiles à comprendre, souvent contradictoires et rarement accompagnées d'explications convaincantes. Jusqu'à présent, la FAF n'a toujours pas apporté de clarifications officielles sur les circonstances du départ de Vladimir Petkovic, les conditions de la résiliation de son contrat ou les véritables raisons de cette séparation. Même la prolongation de son engagement, intervenue quelques jours seulement avant le départ de la sélection pour les États-Unis, continue de soulever des interrogations.

Mais le plus incompréhensible reste la suite des événements. Pourquoi avoir mis en place une commission technique, multiplié les consultations et exposé plusieurs CV de techniciens avant de finalement s'orienter vers le dossier de l'Espagnol Félix Sanchez ? Et surtout, comment expliquer le changement de cap qui a conduit à confier les commandes de la sélection à Brahim Hemdani et Antar Yahia ?

Ce choix suscite de sérieuses interrogations. Sans remettre en cause les qualités humaines ou les compétences footballistiques des deux hommes, leur expérience dans le domaine de l'entraînement et leur parcours sur les bancs ne semblent pas correspondre, sur le papier, à l'ampleur de la mission qui leur est confiée. L'équipe nationale algérienne n'est pas un laboratoire d'expérimentation. Elle représente un pays, une histoire, des ambitions et une pression considérable.

Sur quels critères la FAF a-t-elle donc fondé cette décision ? Quelle évaluation a été faite des profils retenus ? Quels objectifs ont été fixés et quelles garanties ont été apportées avant de leur confier une responsabilité aussi importante ? Autant de questions auxquelles Walid Sadi doit désormais répondre.

Car il serait trop facile de faire porter toute la responsabilité à Hemdani et Antar Yahia. Ils ont accepté une mission, mais ils n'ont pas décidé seuls de leur nomination. La responsabilité première incombe à ceux qui ont piloté ce dossier, défini les orientations et validé les choix, à commencer par le président de la FAF.

On ne peut pas demander des comptes uniquement à ceux qui sont sur le terrain sans interroger ceux qui prennent les décisions dans les bureaux. Si Hamdani et Antar Yahia doivent être évalués sur leurs choix et leurs résultats, alors Walid Sadi et son équipe doivent également assumer les conséquences de leurs décisions.

La FAF ne peut plus se réfugier derrière le silence ou les résultats de circonstance. L'heure est aux explications, à la transparence et à la remise en question.

Car, au fond, la vraie question est simple : si Hemdani doit rendre des comptes, pourquoi celui qui l'a nommé devrait-il y échapper ?

Hakim S.

LES VERTS TOMBENT APRÈS 23 MATCHS

Fin d'une incroyable série d'invincibilité en éliminatoires de la CAN

La défaite concédée par la sélection algérienne face au Bénin (1-0) restera comme un véritable coup d'arrêt dans l'histoire récente des Verts. Au-delà du résultat et des conséquences sportives de ce revers, c'est surtout une impressionnante série d'invincibilité qui vient de prendre fin. L'Algérie n'avait plus perdu le moindre match en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations depuis octobre 2018, soit une série de 23 rencontres sans défaite.

Il aura donc fallu attendre plusieurs années pour voir les hommes de la sélection nationale tomber à nouveau dans cette compétition. Une série qui avait traversé plusieurs campagnes qualificatives et qui témoignait jusque-là de la régularité des Verts sur le continent africain.

Depuis leur dernière défaite face au Bénin, sous la direction de Djamel Belmadi, les Algériens avaient réussi à préserver leur invincibilité, enchaînant les résultats positifs et confirmant leur statut parmi les sélections les plus régulières dans ces éliminatoires.

Cette nouvelle défaite prend ainsi une dimension symbolique particulière. La bataille de Lomé, conclue par une humiliante défaite face au Togo, a mis un terme à une série de 23 rencontres et a rappelé que même les statistiques les plus impressionnantes ne constituent jamais une garantie de résultat.

Les Verts ont cette fois-ci manqué leur rendez-vous, laissant filer une invincibilité construite au fil des années.

Au-delà de cette statistique, ce revers soulève forcément des interrogations sur le niveau actuel de la sélection, sa capacité à gérer les rendez-vous difficiles et sa régularité face aux adversaires africains. La défaite devra servir d'avertissement pour un groupe appelé à retrouver rapidement ses repères et son efficacité.

Pour les supporters algériens, la déception est d'autant plus grande que cette série représentait une véritable fierté.

Désormais, une nouvelle page s'ouvre : il faudra reconstruire une dynamique positive et prouver que cette défaite n'est qu'un accident de parcours.

Une chose est certaine, les 23 matchs sans défaite appartiennent désormais à l'histoire. Aux Verts d'écrire la suite avec de nouvelles ambitions.

H. S.

IBRAHIM MAZA SURCLASSE LAMINE YAMAL

Le joueur le plus audacieux d'Europe est Algérien

Le jeune prodige algérien du Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza, s'impose comme le joueur offensif de moins de 23 ans le plus audacieux des cinq grands championnats européens pour la saison 2026-2027. Selon une récente étude statistique, il devance la star barcelonaise Lamine Yamal grâce à un style de jeu unique, résolument tourné vers l'avant et la prise de risques.

Une analyse conjointe menée par l'Observatoire du football CIES et la plateforme française SkillCorner a mis en lumière l'inclination des jeunes talents à prendre des initiatives périlleuses sur le terrain. Cette étude, qui cible spécifiquement les joueurs à vocation offensive, évalue avec précision le degré de risque dans le style de jeu. Les critères retenus incluent les dribbles complexes, les passes osées et les courses intenses dans les zones difficiles, souvent derrière les lignes défensives adverses. Alors que la majorité des joueurs optent pour la sécurité des passes latérales ou en retrait lorsqu'ils sont sous pression, une élite très restreinte choisit systématiquement de défier l'adversaire, une catégorie dont Ibrahim Maza a pris la tête.

Le meneur de jeu algérien trône au sommet de ce classement européen avec une évaluation exceptionnelle de 1,61.

Il devance ainsi très confortablement son dauphin, Lamine Yamal (1,47), suivi de près par Brajan Gruda (RB Leipzig), Désiré Doué (Paris Saint-Germain) et Gianluca Prestianni (Benfica). Concrètement, cette évaluation repose sur un modèle standardisé où la moyenne d'un joueur classique est fixée à 1. Avec son score de 1,61, Maza démontre une bravoure et une propension à déséquilibrer les défenses qui dépassent de plus d'une fois et demie la norme de ses pairs.

L'année 2026 marque l'avènement absolu d'Ibrahim Maza sur la scène internationale. Au-delà de sa domination statistique en club, le joueur a disputé sa première Coupe du Monde sous les couleurs de l'Algérie, voyant sa valeur marchande exploser de 12 millions à 50 millions d'euros en quelques mois.

Cette irrésistible ascension s'est récemment couronnée par une nomination pour le trophée du meilleur jeune joueur du monde par France Football. Une consécration validée par ses pairs, puisque Lionel Messi en personne a glissé le nom de l'Algérien dans ses votes, tandis qu'Ousmane Dembélé lui prédit d'ores et déjà un futur Ballon d'Or.

OLYMPIQUE AKBOU

Vers une séparation inévitable avec le directeur technique Mohamed Mekhazni

L'Olympique Akbou a officiellement entamé des discussions pour résilier le contrat de son directeur technique, Mohamed Mekhazni. Cette décision fait suite à des contacts établis par ce dernier avec un autre club, une démarche qui a provoqué l'indignation de la direction.

La direction de l'Olympique Akbou n'a pas caché son mécontentement face à l'attitude de son directeur technique sportif. Selon un communiqué officiel publié par le club, Mohamed Mekhazni a entamé des pourparlers avec une autre formation sportive alors qu'il est toujours lié par un contrat en cours. Ce comportement a été vivement dénoncé par les dirigeants, qui considèrent qu'une telle démarche bafoue les engagements contractuels et manque de respect envers l'éthique professionnelle due au club.

Face à la volonté clairement affichée par Mekhazni de quitter le navire pour rejoindre une nouvelle destination, la direction a décidé de prendre les devants. Le directeur technique a été convoqué par les instances dirigeantes afin de s'asseoir à la table des négociations et d'étudier les conditions d'une résiliation de contrat à l'amiable.

Actuellement, les discussions se poursuivent pour régler les clauses et conditions restantes de cette rupture anticipée. L'objectif est de parvenir à un accord définitif qui mettra un terme officiel à la relation contractuelle liant les deux parties. L'administration de l'Olympique Akbou a par ailleurs tenu à rassurer ses supporters, soulignant qu'elle communiquera en toute transparence sur les développements de ce dossier dès qu'une issue définitive sera entérinée.

MC ORAN

Le Tunisien Moaz Bouakkaz nommé entraîneur adjoint

Le technicien tunisien Moaz Bouakaz a été nommé entraineur adjoint du MC Oran dans le cadre du renforcement de la barre technique de l'équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football, a annoncé mercredi le club. L'ancien entraîneur du MCO, qui a déjà dirigé la barre technique du club à deux reprises ces dernières années, effectue ainsi son retour chez les Hamraoua dans de nouvelles fonctions. Sa nomination a été officialisée à la suite de la signature de son contrat avec la direction du club, précise la même source. A travers ce renfort, le MCO, entend consolider son encadrement technique et poursuivre sa progression, alors que le club affiche de grandes ambitions pour la saison en cours, avec l'objectif de renouer avec les titres, qui lui échappent depuis une trentaine d'années. Sur le plan comptable, les Oranais, sous la conduite de l'entraineur en chef Si Tahar Cherif El Ouezzani, également directeur sportif, occupent actuellement la quatrième place du championnat de Ligue 1 avec 15 points, tout en comptant un match en retard. Un parcours qui entretient les ambitions du club et nourrit l'espoir de retrouver les premiers rôles sur la scène nationale.

COUPE DU MONDE U17 2026

Objectif phase finale pour les jeunes Algériens

Dix-sept ans après son unique participation, la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) retrouve la Coupe du monde à l'occasion de l'édition 2026, prévue au Qatar du 19 novembre au 13 décembre. Portés par une forte volonté de bien faire, les jeunes Verts abordent ce tournoi avec l'ambition claire de s'extraire de la phase de groupes et de réaliser un parcours digne de ce nom.



Cette deuxième apparition de l'histoire du football algérien à ce niveau de la compétition constitue un véritable défi pour une génération appelée à se mesurer aux meilleures écoles footballistiques du globe. Ayant validé leur billet grâce à leur statut de quart de finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, les protégés du sélectionneur Amine Ghimouz arrivent au Qatar avec des certitudes. Dans un entretien accordé à la FIFA, le technicien n'a d'ailleurs pas caché ses ambitions, fixant comme objectif prioritaire la qualification pour la phase à élimination directe, tout en espérant aller le plus loin possible dans le tournoi.

Versée dans le groupe J, l'Algérie s'apprête à affronter des adversaires aux profils très différents. Les Verts croiseront le fer avec le Chili, le Monténégro et la République dominicaine, cette dernière ayant intégré la compétition sur décision de la FIFA suite au retrait des États-Unis. Cette poule s'annonce particulièrement disputée, obligeant les jeunes Algériens à négocier chaque rencontre avec la plus grande rigueur.

Le coup d'envoi de cette aventure qatarie sera donné ce samedi à 16h30 (heure algérienne) face au Chili, sur le terrain numéro 7 du complexe Aspire Zone. Pour les coéquipiers de Yacine Abed, ce premier duel revêt une importance capitale. Un résultat positif d'entrée de jeu placerait l'équipe dans des conditions optimales avant d'enchaîner face aux Monténégrins et aux Dominicains. Au-delà de l'enjeu comptable, ce tournoi représente une formidable opportunité pour ces jeunes talents d'engranger de l'expérience au plus haut niveau international et de tenter de franchir ce fameux premier tour, un cap qui leur avait échappé lors de leur seule et unique participation en 2009.

Le programme du groupe de l'Algérie

Samedi 21 novembre 2026
15h30 : République dominicaine - Monténégro, Aspire Zone - Terrain 3 (Doha)
16h30 : Chili - Algérie, Aspire Zone - Terrain 7 (Doha)

Mardi 24 novembre 2026
15h30 : République dominicaine - Chili, Aspire Zone - Terrain 3 (Doha)
16h30 : Algérie - Monténégro, Aspire Zone - Terrain 7 (Doha)

Vendredi 27 novembre 2026
16h00 : Algérie - République dominicaine, Aspire Zone - Terrain 2 (Doha)
16h00 : Monténégro - Chili, Aspire Zone - Terrain 3 (Doha).

LIGUE 2 AMATEUR (10E JOURNÉE)

Duel à distance à l'Ouest, le trio de tête sous pression à l'Est

La lutte pour les premières places s'annonce indécise à l'occasion de la 10e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, avec notamment un duel à distance entre le GC Mascara et l'USM Blida, coleaders du groupe Centre-Ouest, tandis que le groupe Centre-Est sera marqué par la bataille pour le fauteuil de leader entre le MSP Batna, la JS Azazga et le MO Béjaïa. Dans le groupe Centre-Ouest, les deux équipes de tête, qui comptent chacune 21 points, seront en déplacement pour tenter de conforter leur position. Le GC Mascara, leader à la différence de buts, se déplacera chez le MC Saïda (4e, 15 pts), dans une confrontation qui s'annonce disputée face à une formation saïdie comptant un match en moins. De son côté, l'USM Blida, également créditée de 21 points, recevra la JSM Tiaret (13e, 7 pts), avec l'ambition de renouer avec la victoire après le nul vierge concédé sur le terrain de l'ASM Oran lors de la précédente journée. Le RC Kouba (3e, 19 pts), qui reste à l'affût du moindre faux pas du duo de tête, se déplacera chez le RC Arbaâ (14e, 4 pts), avec l'objectif de réduire l'écart et de poursuivre sa course vers le sommet du classement. La lutte pour les premières places concernera également l'ES Mostaganem (5e, 15 pts), qui accueillera l'ASM Oran (8e, 13 pts), dans un derby de l'Ouest qui promet de l'engagement entre deux formations désireuses de se rapprocher du podium. Dans les autres rencontres, l'IRB Sidi M'Hamed Benali (6e, 14 pts) recevra le WA Mostaganem (10e, 10 pts), tandis que l'ESM Koléa (11e, 9 pts) sera opposée au WA Tlemcen (12e, 9 pts). Le NA Hussein-Dey (9e, 12 pts) accueillera, pour sa part, son voisin de l'USM El Harrach (6e, 14 pts), dans un derby très attendu par les supporters des deux formations algéroises. De son côté, le MC El Bayadh (15e, 4 pts) sera en déplacement chez la JS Taghit, lanterne rouge avec un seul point, dans une confrontation entre deux équipes en quête de précieux points pour sortir de la zone dangereuse.

GROUPE CENTRE-EST : LE TRIO DE TÊTE SOUS PRESSION

Dans le groupe Centre-Est, la course en tête reste particulièrement serrée, avec trois formations à égalité de points. Le MSP Batna, la JS Azazga et le MO Béjaïa totalisent chacun 17 points et tenteront de préserver leur position à l'issue de cette journée. Le MSP Batna effectuera un déplacement périlleux chez le NC Magra (6e, 14 pts), alors que la JS Azazga se rendra sur le terrain du NRB Béni Oulbane (11e, 11 pts). De son côté, le MO Béjaïa sera en déplacement chez l'US Chaouia (10e, 11 pts), dans une rencontre qui s'annonce disputée. Le trio de tête devra également surveiller les résultats de ses poursuivants directs, notamment la JSM Skikda et l'USM Annaba, qui occupent conjointement la quatrième place avec 15 points. La JSM Skikda se déplacera chez le CA Batna (11 pts), vendredi, tandis que l'USM Annaba accueillera le MO Constantine (8e, 13 pts), samedi. Par ailleurs, le Paradou AC (7e, 14 pts) recevra l'IRB Nezla (15e, 7 pts) à huis clos, alors que l'AS Khroub (9e, 12 pts) accueillera le CR Béni Thour, avant-dernier avec six points. Enfin, le NRB Teleghma (13e, 9 pts) sera opposé à la JSD Jijel (14e, 9 pts).

LE PROGRAMME

Groupe Centre-Ouest
Vendredi (15h00)
USM Blida - JSM Tiaret
IRB Sidi M'Hamed Benali - WA Mostaganem
ES Mostaganem - ASM Oran
ESM Koléa - WA Tlemcen
NA Hussein Dey - USM El Harrach
GC Mascara - MC Saïda
RC Arbaâ - RC Kouba
MC El Bayadh - JS Taghit

Groupe Centre-Est
Vendredi (15h00)
CA Batna - JSM Skikda

Samedi (14h00) :
NRB Teleghma - JSD Jijel
AS Khroub - CR Béni Thour
US Chaouia - MO Bejaia
NC Magra - MSP Batna
Paradou AC - IRB Nezla (huis clos)
NRB Béni Oulbane - JS Azazga
USM Annaba - MO Constantine

COUPE DU MONDE 2026 DE KARATÉ "PAR ÉQUIPES"

L'Algérie avec 21 représentants en Chine

Vingt et un athlètes (messieurs et dames) représenteront l'Algérie dans l'édition 2026 de la Coupe du monde "par équipes" de Karaté Do, prévue du 20 au 22 novembre courant à Hangzhou (Chine), suivant la liste finale d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs. Il s'agit de Hocine Daïkhi, Mohamed Fayçal Bouakel, Anis Ayoub Helassa, Nizar Achouri, Oussama Zaïd, Abderrazak Gori, Mohamed Amine Djemiat, Falleh Midoune, Saber Benmakhlouf, Salah-Eddine Sekkour, Abderraouf Manceri et Mohamed Louaï Loucif chez les messieurs. Chez les dames, Is athlètes Rayane Sekkour, Chaïma Oudira, Louiza Abouriche, Cylia Ouikène, Karima Mekkaoui, Narimène Dahleb, Israa Lougin Trache, Hibat-Allah Ghodbane et Khadidja Hachemi sont retenues pour cette compétition. Onze des 21 internationaux algériens engagés dans cette compétition sont sociétaires du Mouloudia d'Alger, ce qui en fait le club national le mieux représenté chez "Les Verts". D'après les organisateurs, un total de 395 karatékas (messieurs et dames), représentant 42 pays, a confirmé sa participation à cet important évènement planétaire.

MONDIAUX DE JUDO (JUNIORS)

Cinq judokas algériens au rendez vous de Tachkent

Cinq judokas (quatre garçons et une fille) représenteront l'Algérie aux championnats du monde Juniors, prévus du 19 au 21 novembre à Tachkent en Ouzbékistan, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération (FAJ). Il s'git de Salah-Eddine Moudetere (-66 kg), Mohamed Amine Degouah (-66 kg), Oussama Abdelhak Hezil (-73 kg) et Mohamed Chérif Dahmani (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Dounia Berrahoual (-63 kg) chez les dames. D'après les organisateurs, 590 judokas (317 messieurs et 273 dames), représentant 82 pays ont confirmé leur participation à cet important évènement planétaire. Avec 32 judokas engagés, l'Ouzbékistan (Pays hôte) sera la nation la mieux représentée dans cette compétition, devant le Japon, l'Italie, la Mongolie, la Chine et le Kazakhstan, tous avec 18 athlètes.

QUALIFICATIONS CAN U23

Algérie-Mali au 3e et dernier tour

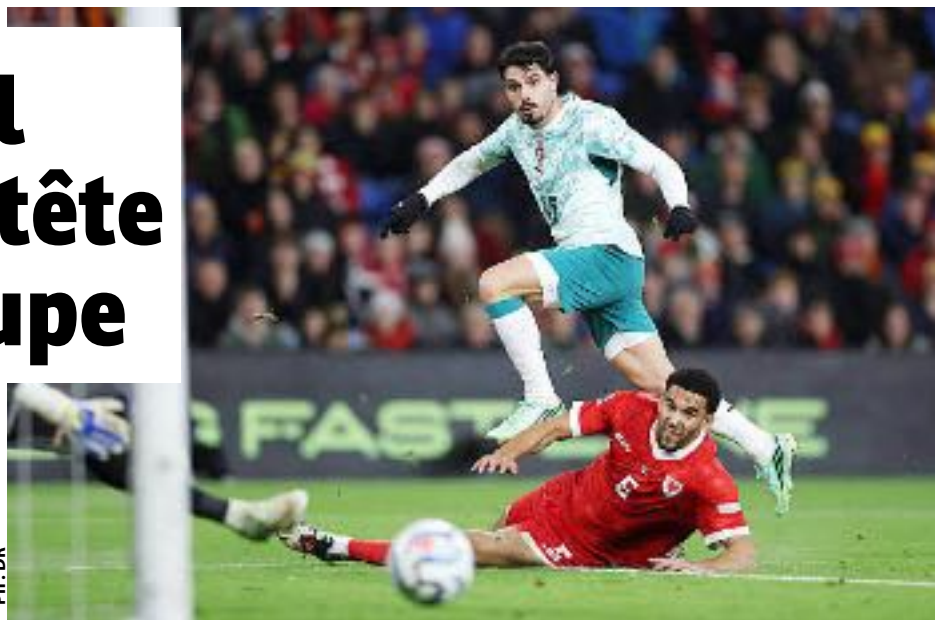
L'équipe nationale algérienne de football des moins de 23 ans connaît désormais son adversaire pour le troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027, qui se déroulera en Égypte. Les jeunes Fennecs croiseront le fer avec la sélection malienne lors d'une double confrontation décisive qui se tiendra durant la prochaine trêve internationale, programmée entre le 22 et le 30 mars 2027. Cette étape représente l'ultime obstacle pour arracher la précieuse qualification au tournoi continental.

Le Mali a validé son billet pour ce duel avec brio, en écrasant le Zimbabwe sur un score sans appel de 5-0 lors du match retour à Bamako, confirmant ainsi sa large victoire 3-0 obtenue à l'aller. Face à cet adversaire redoutable, les protégés du sélectionneur algérien Rafik Saifi se préparent à relever un défi de taille. Leur objectif est d'assurer leur place en phase finale de la compétition africaine, une étape incontournable pour espérer décrocher une qualification aux Jeux Olympiques de 2028.

LIGUE DES NATIONS

Le Portugal termine en tête de son groupe

Le Portugal a conservé sa première place de groupe en Ligue des nations en serrant les dents contre le pays de Galles (3-2), mardi à Cardiff grâce à un but de Carlos Forbs, jeune héritier du N.7 auparavant porté par Cristiano Ronaldo.


Ph : DR

La Seleçao était déjà qualifiée pour les quarts de finale de la compétition, prévus en mars, mais elle devait ne pas perdre pour éviter d'être doublée au classement par le Danemark. Ce dernier a fini par être écarté par la Norvège. Il lui fallait aussi reprendre des couleurs, trois jours après une débâcle 4-1 contre ces mêmes Danois à Braga, dans ce qui était le premier match depuis l'annonce de la retraite internationale de Cristiano Ronaldo. La mission comptable a été remplie, certes, mais l'équipe dirigée par Jorge Jesus a été fortement bousculée, notamment en première période, puis elle s'est accrochée difficilement au score, sous la pluie et malgré une infériorité numérique dans les vingt dernières minutes. Pedro Neto, l'ailier de Chelsea, a en effet mis les siens dans l'embarras en récoltant un deuxième carton jaune à la 74e, une poignée de minutes après le but vainqueur signé Carlos Forbs. Le jeune ailier droit du Club Bruges, avec son N.7 dans le dos, a placé une accélération fatale à un défenseur puis navigué dans la surface avant d'armer une frappe à ras de terre (70e, 2-3).

COURSE-POURSUITE

Cette action individuelle permet au collectif portugais de terminer la phase de groupes avec 15 points, six de plus que la Norvège et le Danemark. Concrètement, cela place le tenant du titre parmi les têtes de série pour les quarts de finale de la Ligue des nations, aux côtés de l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Le tirage au sort, prévu vendredi, le placera sur la route de la Belgique, des Pays-Bas ou des champions du monde espagnols.

Le pays de Galles termine lui dernier, avec trois points, mais pourra s'enorgueillir d'avoir réalisé une belle performance mardi, même s'il s'agit de sa cinquième défaite en six rencontres. Durant la première période, terminée à 2-2, les Dragons ont craché des flammes offensives et ils auraient pu marquer bien plus. Ils ont répliqué à l'ouverture du score après, par David Brooks (13e, 1-1). Sorba Thomas a aussi conclu une superbe remontée de balle, à la course devant Neto (41e, 2-1), avant que l'attaquant de Chelsea ne rétablisse un score de parité, en surgissant au second poteau sur un centre de Francisco Trincao (43e, 2-2). Globalement, avant la pause, les Portugais ont eu la possession du ballon (66%) mais ils ont concédé beaucoup trop d'occasions, notamment devant l'attaquant de Leeds, Harry Wilson, difficilement contenu par la défense ou le gardien Diogo Costa (19e, 30e, 45e+2 et 45e+3). En seconde période, il y a eu d'autres ballons chauds, comme celui de Neto repoussé par un poteau (59e) ou cette tête de Benjamin Cabango repoussée par Costa (68e), mais c'est Forbs qui a eu le dernier mot.

ARGENTINE

La page Messi déjà tournée grâce à une nouvelle génération dorée

L'équipe d'Argentine commence à apprivoiser son avenir sans Lionel Messi, récemment retraité de la scène internationale. Si la première sortie de l'Albiceleste sans sa légende s'était soldée par une inquiétante défaite face à l'Uruguay, les doutes ont rapidement été balayés lors d'une démonstration offensive spectaculaire contre le Costa Rica (7-0). Loin de se reposer sur les exploits d'un seul homme, la formation dirigée par Lionel Scaloni a retrouvé sa spontanéité en s'appuyant sur un collectif riche et inspiré. Nico Paz et Julián Álvarez ont d'abord dynamité la défense adverse en première période, s'offrant chacun un doublé et illustrant une complémentarité très prometteuse pour l'animation offensive.

En seconde période, c'est le jeune Franco Mastantuono qui a pris le relais avec une entrée fulgurante. Le joueur de 19 ans a lui aussi inscrit un doublé pour parachever ce large succès, complété par une réalisation d'Alexis Mac Allister. Plus qu'une simple victoire amicale, cette rencontre envoie un signal fort pour l'avenir : l'Argentine ne cherche pas à remplacer son numéro 10 emblématique par un unique sau-

BRÉSIL

Loin de ses galères au Real, Vinícius Jr retrouve enfin le sourire

Et si le Real Madrid s'apprêtait enfin à retrouver la meilleure version de Vinícius Júnior ? Après un début de saison particulièrement compliqué en club, marqué par un besoin de couper après la Coupe du monde et un bilan famélique d'un seul but sous le maillot merengue, l'attaquant auriverde vient de vivre une trêve internationale salvatrice avec la Seleção. En l'absence de Raphinha, le Brésilien a pleinement assumé son statut et prouvé que son instinct de buteur était toujours intact.

Déjà auteur d'un somptueux doublé face au Japon malgré la défaite, Vinícius a confirmé son réveil éclatant en inscrivant un triplé retentissant en seulement 21 minutes face à Singapour (7-0). Avec cinq réalisations en l'espace de deux rencontres, il porte désormais son total à 19 buts en sélection. À l'issue de ce match, l'ailier a fait part de sa satisfaction au micro de Globo. S'il a avoué qu'il aurait souhaité marquer encore davantage, il s'est réjoui de cette dynamique et du temps de jeu accordé à ses coéquipiers, se tournant désormais avec ambition vers son retour en club.

Ce regain de forme spectaculaire rebat inévitablement les cartes dans la capitale espagnole. Alors que la jeune pépite Yan Diomandé enchaînait les prestations abouties et menaçait directement sa place de titulaire, il paraît aujourd'hui bien difficile d'imaginer un Vinícius en pleine confiance relégué sur le banc de touche. Pour José Mourinho, qui a toujours maintenu sa confiance envers son joueur face aux critiques, cette résurrection est une excellente nouvelle qui se transforme néanmoins en un véritable casse-tête tactique : il faudra trouver la bonne formule pour faire cohabiter Kylian Mbappé, Arda Güler, Jude Bellingham, Yan Diomandé et Vinícius Jr.

En Espagne, la presse, pourtant peu indulgente avec le numéro 7 madrilène ces derniers mois, n'a pas tardé à s'enflammer. Le quotidien madrilène AS salue sa résilience en titrant « Vinícius ne meurt jamais », tandis que le journal catalan Sport souligne qu'il « libère tout son potentiel avec le Brésil ». Même si l'adversité rencontrée lors de ce rassemblement n'égale pas les exigences de la Liga ou de la Ligue des Champions, cette parenthèse enchantée offre à l'attaquant brésilien le déclic psychologique idéal pour relancer définitivement sa saison sous la tunique de la Casa Blanca.

APRÈS UNE HUMILIATION HISTORIQUE FACE À LA MANNSCHAFT

Les Pays-Bas sous le feu des critiques

Les Pays-Bas ont essuyé leur plus lourde défaite depuis 1957 en s'inclinant 5-0 face à l'Allemagne en Ligue des Nations. Ce revers brutal, survenu quelques jours seulement après une victoire écrasante de 7-0 contre la Grèce, a déclenché une vague d'indignation et de frustration dans tout le pays, et ce, malgré la qualification des Oranje pour les quarts de finale du tournoi. Le défenseur Denzel Dumfries a dressé un constat sans appel au coup de sifflet final, reconnaissant un échec collectif majeur. Il a notamment souligné la faiblesse des Néerlandais dans les duels, la perte de nombreux seconds ballons et les espaces défensifs béants laissés aux attaquants allemands lors des transitions. Cette déroute a logiquement suscité des réactions particulièrement violentes dans la presse néerlandaise. Le quotidien De Telegraaf a décrit un retour sur terre brutal, tandis que Voetbal International a mis en évidence l'incapacité chronique de la sélection à s'imposer face à des nations figurant dans le top 25 du classement FIFA. Le sélectionneur Xavi Hernandez se retrouve aujourd'hui directement ciblé par les médias, Voetbal Primeur affirmant qu'il devra fournir de nombreuses explications après ce naufrage.

ARSENAL

Deux clubs veulent relancer Martin Zubimendi

La situation de Martín Zubimendi à Arsenal pourrait rapidement devenir un sujet brûlant lors du prochain mercato. Arrivé à Londres avec de grandes ambitions après avoir privilégié le projet de Mikel Arteta à plusieurs autres propositions, dont celle du Real Madrid, le milieu espagnol traverse une période délicate. Alors que sa première saison avait laissé entrevoir de belles promesses, son deuxième exercice est beaucoup plus compliqué. La concurrence est particulièrement féroce dans l'entrejeu londonien et le Basque souffre d'un manque de temps de jeu qui commence à peser sur l'ancien joueur de la Real Sociedad.
La trêve internationale a d'ailleurs remis Zubimendi sous les projecteurs. Profitant de l'absence de Rodri, blessé, le milieu de terrain a enchaîné deux titularisations avec l'Espagne et rappelé toute l'étendue de ses qualités. Une situation qui contraste avec son quotidien à Arsenal et qui pourrait le pousser à envisager un départ, alors qu'il serait désormais ouvert à toutes les propositions.

APRÈS LA VICTOIRE FACE AUX PAYS-BAS

L'Allemagne se remet à rêver grâce à Jürgen Klopp !

Avec une victoire écrasante 5-0 face aux Pays-Bas, l'équipe d'Allemagne a frappé un grand coup en Ligue des Nations. Sous la houlette de Jürgen Klopp, la Mannschaft a livré une prestation spectaculaire au stade olympique de Berlin devant plus de 71 000 spectateurs. Ce large succès permet non seulement à l'équipe de valider son billet pour les quarts de finale en terminant en tête de son groupe, mais aussi de retrouver une ferveur populaire qui lui faisait défaut depuis plusieurs années. Des joueurs comme Florian Wirtz, auteur d'un doublé, ainsi que Brajan Gruda et Derry Scherhant se sont particulièrement illustrés sur le terrain. Au lendemain de cette démonstration de force, la presse allemande n'a pas tari d'éloges envers le nouveau sélectionneur. Le quotidien Bild a salué cette "plus grande victoire en cinq ans" en attribuant la note maximale à Jürgen Klopp. Sky Germany a également souligné la fierté et l'enthousiasme retrouvés autour de la sélection, estimant que l'ancien entraîneur de Liverpool a su insuffler une nouvelle dynamique au groupe grâce à sa gestion humaine, sa confiance accordée aux jeunes et ses choix tactiques. De son côté, Jürgen Klopp n'a pas caché son bonheur à l'issue de la rencontre, qualifiant le match de fantastique et avouant au micro de la chaîne ARD être "tombé follement amoureux" de son effectif.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE RUSSE SERGUEÏ LAVROV

« Là où apparaît l'OTAN, rien de bon ne s'est jamais produit »

À Manille, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a dénoncé « le renforcement de la présence militaire de l'OTAN en Asie-Pacifique », qu'il juge « dirigé contre la Chine ». En marge du 21e Sommet de l'Asie de l'Est, le chef de la diplomatie russe a aussi mis en garde contre « les risques liés à AUKUS », tout en réaffirmant la position de Moscou sur les négociations en Ukraine.



Ph : DR

« Les négociations entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine se poursuivront », a affirmé Sergueï Lavrov mardi, lors d'une conférence de presse à Manille, à l'issue du 21e Sommet de l'Asie de l'Est. Le ministre russe des Affaires étrangères a indiqué que les négociateurs ayant participé aux discussions d'Abou Dhabi en avaient rendu compte au président Vladimir Poutine et que « les premières réactions du Kremlin ont été prudemment positives, même si Moscou entend préserver la confidentialité des échanges pour ne pas compromettre leur poursuite ».

LAVROV INVITE LE PRÉSIDENT FRANÇAIS « À CONCRÉTISER SES INTENTIONS S'IL SOUHAITAIT REPRENDRE CONTACT AVEC VLADIMIR POUTINE ».

Sergueï Lavrov a cependant dénoncé l'attitude des dirigeants européens, qu'il accuse « de réclamer un cessez-le-feu destiné à offrir un répit à Kiev et à faciliter de nouvelles livraisons d'armes ». Il juge cette position contraire à la recherche d'un règlement durable et y voit un « défi direct » au président américain Donald Trump, qui privilégie, selon lui, « une paix stable plutôt qu'une trêve provisoire ». Le chef de la diplomatie russe a rappelé que Moscou et Washington « étaient sur le point de finaliser un accord lors du sommet d'Anchorage, en 2025, avant que les Européens ne fassent échouer cette perspective ». Il leur reproche de chercher à bâtir un système de sécurité « contre la Russie » plutôt qu'avec elle, tout en reconnaissant la nécessité de leur participation aux futures discussions sur la sécurité européenne. Interrogé sur le président français, Emmanuel Macron, Sergueï Lavrov a précisé que « Moscou n'avait reçu aucune démarche officielle concernant une éventuelle représentation européenne par le président français ». Il l'a invité « à concrétiser ses intentions s'il souhaitait reprendre contact avec Vladimir Poutine ». Les exigences russes et les avertissements sur une intervention étrangère Sur l'Ukraine, Sergueï Lavrov a réaffirmé que la Russie ne renoncerait pas à ses objectifs. « Nous ne nous battons pas pour des territoires, nous nous battons pour des personnes privées de leurs droits fondamentaux », a-t-il déclaré, en soulignant l'importance des droits linguistiques et religieux. Il a exigé la levée immédiate des restrictions concernant la langue russe, estimant que les obligations découlant de la Charte des Nations unies ne sauraient être soumises à des concessions réciproques.

LAVROV A DÉNONCÉ LA PROGRESSION DES ACTIVITÉS MILITAIRES DE L'OTAN EN ASIE-PACIFIQUE ET MET EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES DE CETTE EXTENSION POUR LA STABILITÉ RÉGIONALE

Le ministre russe a également affirmé que des militaires étrangers, notamment français, étaient déjà présents en Ukraine. Il a précisé que Moscou avait transmis ses préoccupations aux pays concernés, considérant que cette présence, au même titre que l'assistance au ciblage et la fourniture de renseignements satellitaires, dépassait le cadre d'un simple soutien à Kiev. Dans ce contexte, Sergueï Lavrov a renouvelé les avertissements russes contre tout déploiement de forces européennes dites de stabilisation en Ukraine. Une telle initiative constituerait, selon Moscou, une entrée directe des pays concernés dans le conflit, indépendamment de la mission officiellement attribuée à ces troupes. L'OTAN en Asie-Pacifique et les perspectives de dialogue international À Manille, Sergueï Lavrov a également dénoncé la progression des activités militaires de l'OTAN en Asie-Pacifique. Selon lui, cette expansion vise principalement à contenir la Chine, notamment à travers le transfert d'infrastructures militaires et l'éventuelle création d'une alliance indo-pacifique calquée sur l'OTAN. Évoquant les précédentes interventions militaires occidentales, il a mis en garde contre les conséquences de cette extension pour la stabilité régionaleé. Par ailleurs, le ministre a alerté sur les risques que le développement du partenariat AUKUS, réunissant les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, « ferait peser sur les zones exemptes d'armes nucléaires ». Il a également dénoncé « la pression militaire exercée », selon lui, s »ur la Corée du Nord par les États-Unis et leurs alliés, à travers des exercices susceptibles d'alimenter les tensions dans la région ». Enfin, Sergueï Lavrov a confirmé que l'ordre du jour de la rencontre prévue aujourd'hui, à Shenzhen entre Vladimir Poutine, Donald Trump et Xi Jinping était déjà établi. Il a souligné l'utilité d'un dialogue direct entre ces trois puissances nucléaires, dont les intérêts et les responsabilités s'étendent à plusieurs régions du monde, sans dévoiler le contenu des discussions à venir.

R. I.

CRITIQUÉE POUR SES VIOLENCES CONTRE LES MANIFESTATIONS PRO-PALESTINIENNES

Le maire de New York annonce la dissolution de l'unité de police Strategic Response Group

Le maire de New York, Zohran Mamdani, annonce la dissolution du Strategic Response Group, unité du NYPD critiquée pour ses interventions lors des manifestations pro-palestiniennes. Ses 500 agents seront réaffectés. Une cellule civile et des policiers formés à la désescalade prendront le relais, malgré les inquiétudes du syndicat de police. Le maire de New York, Zohran Mamdani, a annoncé le 16 novembre la dissolution du Strategic Response Group (SRG), une unité spéciale de la police municipale (NYPD) régulièrement accusée de brutalités lors de manifestations, notamment celles organisées en soutien aux Palestiniens. Cette décision, prise avec la commissaire de police Jessica Tisch, concrétise une promesse de campagne du maire démocrate-socialiste. Créé en 2015 pour répondre notamment aux menaces terroristes, le SRG, fort d'environ 500 agents, assurait aussi le maintien de l'ordre lors de grands rassemblements. Ses interventions pendant les mobilisations contre la guerre à Gaza, notamment sur les campus universitaires, avaient suscité de vives critiques. L'unité avait déjà été mise en cause pour ses méthodes lors des manifestations antiracistes de 2020. Privilégier le dialogue « Les New-Yorkais qui exercent leur droit constitutionnel de manifester ne devraient pas subir la même réponse policière qu'une menace terroriste », a déclaré Mamdani. La réforme prévoit de séparer ces deux missions : les tâches antiterroristes seront confiées aux services spécialisés du NYPD, tandis que les manifestations seront prises en charge par un nouveau dispositif. La mairie créera une cellule civile de dialogue et de désescalade, sans armes ni pouvoir d'arrestation. Au sein de la police, une équipe de 30 agents formés à la médiation et une nouvelle division d'appui aux patrouilles pourront intervenir. Les techniques d'encerclement des manifestants, les gaz lacrymogènes et les armes longues seront interdits dans la gestion des rassemblements. Les quelque 500 policiers du SRG seront réaffectés progressivement, sans réduction des effectifs du NYPD. Les associations de défense des libertés saluent une avancée, tout en appelant à surveiller les pratiques des nouvelles unités. À l'inverse, le syndicat de police dénonce un risque pour la sécurité publique. La réforme ouvre ainsi un débat sur l'équilibre entre maintien de l'ordre et liberté de manifester.

R. I.

LE CHEF DU CENTCOM L'AMIRAL BRAD COOPER À RIYAD

Il sera à la tête de plus de 36 conseillers en défense aérienne

L'amiral Brad Cooper, chef du CENTCOM, est attendu en Arabie saoudite cette semaine, à la tête d'une délégation de plus de 36 conseillers en défense aérienne, selon Middle East Eye. Riyad cherche à renforcer ses protections face aux missiles et drones des yéménites , après un recul de ses alliés près de Bab el-Mandeb. Washington déjà alourdi par son soutien militaire à l'entité sioniste et son agression militaire contre l'Iran, privilégie d'offrir de « l'assistance à Riyad qu'à une intervention directe », selon des médias américains. Une posture qui arrange fortement l'entité sioniste, qui elle espère voire un conflit régional, qui pousserait Riyad à être dans sa guerre contre les yménites et l'entité sioniste à côté d'elle dans son guerre contre l'Iran, comme le soulignent des experts locaux et étrangers. Le chef du commandement militaire américain au Moyen-Orient (CENTCOM), l'amiral Brad Cooper, « est attendu cette semaine en Arabie saoudite, accompagné de plus de 36 experts en défense aérienne ». Selon des responsables occidentaux cités, mardi, par Middle East Eye, une partie des conseillers se trouve déjà dans le royaume. Le Pentagone n'a pas confirmé la visite, prévue sur fond d'attaques houthies. Leur mission serait d'évaluer les défenses saoudiennes et d'améliorer la protection des sites sensibles face aux missiles et drones. Malgré ses batteries Patriot et ses équipements sophistiqués, le royaume doit couvrir un territoire immense contre des engins souvent peu coûteux. En octobre, l'aéroport de Riyad a été pris pour cible à quatre reprises en une semaine. « L'une d'elles a fait au moins 13 morts et 300 blessés », selon Middle East Eye. L'assistance survient après un important revers au Yémen. Le 15 novembre, les forces gouvernementales soutenues par l'Arabie saoudite ont annoncé « leur retrait de positions proches de Bab el-Mandeb afin de sécuriser Aden, capitale provisoire du gouvernement reconnu internationalement ». Les rebelles yéménites « en ont profité pour regagner du terrain sur le littoral et lundi dernier, le roi Salmane a remplacé le commandant de la coalition saoudienne, confiant la responsabilité au chef d'état-major Fayyad al-Ruwaili.

L'ENJEU EST AUSSI ÉCONOMIQUE.

Les frappes des Yéménites visent notamment des aéroports et des installations énergétiques, tandis que la pression sur Bab el-Mandeb « menace une voie maritime essentielle pour les exportations du Golfe, déjà fragilisées par les tensions à Ormuz ». Washington fournit depuis septembre « un appui en renseignement et en planification à Riyad », sans lancer lui-même de nouvelle offensive contre les Yéménites et la mission annoncée de Brad Cooper traduit, semble –t-il « un renforcement de la coopération militaire », mais l'entrée « directe » des États-Unis dans les combats au Yémen, sur fond semble-t-il aussi, de sa dernière expérience militaire qui n'a pas réussi à faire taire le front yéménite, sur les plans terrestres et de surcroit maritime

R. I.

LE SYSTÈME ANTIAÉRIEN FREYJA NON OPÉRATIONNEL EN UKRAINE

«La réalisation du projet nécessiterait encore 18 à 24 mois» affirme la Suède

La hausse de la production russe de missiles balistiques et de drones accentue la pression sur les défenses ukrainiennes, alors que Kiev cherche à renforcer ses capacités d'interception, « le projet Freyja, développé avec plusieurs partenaires étrangers, ne devrait pas apporter de solution rapide », selon les toutes dernières déclarations de Stockholm.


Ph : DR

Le nouveau système antiaérien Frejya ne pourra pas renforcer les défenses ukrainiennes dans l'immédiat. Le ministre suédois de la Défense, Pal Jonson, a indiqué, mardi que « la réalisation de ce projet nécessiterait encore 18 à 24 mois ». Conçu pour intercepter les missiles balistiques, Freyja est développé dans le cadre d'une coopération réunissant neuf pays, dont la Suède, ainsi que l'entreprise ukrainienne Fire Point. Jonson a précisé avoir récemment échangé avec les autorités ukrainiennes, qui estiment que les travaux progressent. Il a néanmoins reconnu que le programme restait loin d'être achevé. La hausse de la production russe accentue les difficultés de Kiev Ces délais surviennent alors que la Russie a considérablement augmenté sa production de missiles balistiques et de drones, selon le ministre suédois. Il a expliqué que Moscou avait pu accroître ses capacités de fabrication grâce à des moteurs plus perfectionnés. Cette progression met en évidence les obstacles auxquels Kiev reste confronté pour disposer de moyens d'interception suffisants. Le responsable suédois a par ailleurs livré un avertissement sur les perspectives hivernales. « Ce sera l'hiver le plus difficile que l'Ukraine ait jamais connu », a-t-il déclaré.

LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE UKRAINIENNE CONSTITUE UNE AUTRE SOURCE D'INQUIÉTUDE

Le 5 novembre, le député Alexeï Koutcherenko a mis en garde contre le risque de coupures de courant massives à Dnipro, Krivoï Rog, Odessa et Kiev. L'hiver précédent avait déjà été marqué par d'importantes perturbations de l'approvisionnement en électricité et en chauffage, après les dommages subis par plusieurs infrastructures énergétiques. Les promesses de Zelensky mises en cause face aux délais de Freyja Les déclarations de Volodymyr Zelensky concernant l'arrivée prochaine de Freyja sont également contestées. L'analyste britannique Alexandre Mercouris accuse le dirigeant ukrainien de susciter de faux espoirs en présentant ce système comme imminent face aux difficultés de la défense antiaérienne du pays. Selon Mercouris, le développement de Freyja ne serait pas terminé avant minimum août 2027. Les essais des radars et des systèmes de guidage pourraient ensuite nécessiter plusieurs mois, voire plusieurs années. Cette estimation diffère du délai de 18 à 24 mois avancé par Jonson. En attendant, les pays occidentaux poursuivent leurs plans de fournitures militaires à Kiev. L'Allemagne et la Norvège participent notamment à un programme d'achat d'armements américains, comprenant des missiles pour les systèmes Patriot. La Suède évoque également de possibles livraisons d'avions de combat Gripen dès 2027. Ces annonces ne modifient cependant pas le calendrier de Freyja. Pour l'heure, le projet ne constitue pas une réponse à court terme à la menace des missiles et des drones russes, alors que l'Ukraine se prépare à un nouvel hiver difficile.

R. I.

CYBERATTAQUE MONDIALE

178 organisations ciblées pour voler des cryptomonnaies et piéger des iPhone

Une cyberattaque a exposé, le 16 novembre, les visiteurs des sites de 178 organisations, dont Zoom, HSBC et IKEA. En détournant un outil d'Optimizely, les pirates ont tenté de voler des cryptomonnaies et des données bancaires, ainsi que d'exploiter des failles d'iPhone. Alors que la faille a été corrigée, il demeure l'ampleur de nombre de victimes qui reste incertain. Des sites de grandes entreprises et de médias, parmi lesquels Zoom, HSBC, IKEA, CNN et Air France-KLM, « ont diffusé à leur insu un code malveillant lundi dernier et selon le chercheur Scott Helme, de Report URI, « les visiteurs de 178 organisations ont été exposés à une attaque destinée à détourner des transferts en cryptomonnaies, récupérer des données bancaires et exploiter des failles d'iPhone ». Les pirates n'ont pas eu besoin de pénétrer les systèmes de chaque entreprise, ils ont exploité une vulnérabilité d'Optimizely », un service utilisé, explique-t-on « pour tester et personnaliser les pages web ». En modifiant, rapportent des médias occidentaux et autres « un programme chargé automatiquement par les sites clients, ils ont pu propager leur logiciel malveillant à grande échelle » et slon la même source « les chercheurs ont recensé 188 scripts infectés. »

LES DESSOUS « DANGEREUX » DE L'IA ALERTENT DES EXPERTS

L'outil pouvait remplacer l'adresse d'un portefeuille numérique par celle des attaquants au moment d'un paiement. Il cherchait aussi à intercepter les numéros de carte saisis sur les pages concernées et à collecter certaines données de navigation. Sur iPhone et iPad, il tentait de déclencher des logiciels tirant parti de failles d'anciennes versions d'iOS. Rien ne permet toutefois d'affirmer que tous les visiteurs ont été infectés. Report URI a repéré des transferts de cryptomonnaies détournés, pour quelque 7 000 dollars au 17 novembre. L'ampleur des éventuels vols de données bancaires reste inconnue. Optimizely a reconnu la faille, indiqué l'avoir corrigée le 16 novembre et retiré les scripts compromis. Apple assure que les vulnérabilités visées avaient déjà été corrigées dans les versions à jour de son système. L'affaire illustre le risque des attaques dites « par la chaîne d'approvisionnement » : compromettre un prestataire suffit à atteindre des dizaines de marques. À l'ère de l'intelligence artificielle (IA), qui permet aussi d'automatiser certaines opérations malveillantes, la menace gagne en vitesse et en envergure. Aucun usage de l'IA n'a cependant été établi dans l'attaque en question. ***R. I.***

INDIQUANT QUE LES SANCTIONS ANTIRUSSES SONT DU PASSÉ

Poutine affirme qu'elles sont «devenues un fardeau lourd» pour l'UE

Dans son discours prononcé au sommet de l'APEC qui se tient depuis hier, en Chine, le président russe a affirmé que « les sanctions antirusses sont devenues un fardeau lourd pour les entreprises et les citoyens européens » et de préciser sur les sanctions occidentales conte Moscou que celles « étaient du passé » et que «la Russie a surmonté avec dignité l'épreuve des sanctions » et de déclarer plus loin dans son discours que «le niveau de vie dans les pays de l'UE est en baisse, ce qui est humiliant pour la zone euro ».. Le locataire du Kremlin a indiqué, à partir de la Chine que « l'Union européenne n'a pas réussi à s'y adapter, notamment à l'abandon volontaire de notre marché, et à l'interruption de l'approvisionnement en énergie russe bon marché et stable qui a assuré sa prospérité pendant des décennies » a-t-il précisé. Autres déclarations du président russe ont porté sur la région Asie-Pacifique qui pour le président Vladimir Poutine, cette région du monde « est devenue le centre de l'économie mondiale, un pôle industriel et technologique de la planète » ajoutant que «les pays asiatiques ont accompli un bond en avant gigantesque, passant du statut d'"usine du monde" à celui de moteurs de l'innovation ». Poursuivant, il dira à l'adresse sans les nommer, de pays occidentaux s'acrochant à un monde unipolaire, qu' « au lieu de s'adapter aux nouvelles opportunités, les anciennes puissances hégémoniques cherchent à freiner le développement des pays qui progressent aujourd'hui ». La Russie, poursuit le le président Poutine « est à l'avant-garde de la transformation numérique » précisant que « ses modèles linguistiques figurent parmi les meilleurs au monde » assurant que La Russie « est prête à partager ses technologies avec ses partenaires de la région Asie-Pacifique et à contribuer au renforcement de leur souveraineté technologique » ajoutant que « Ce n'est qu'en garantissant sa souveraineté que l'on peut préserver son identité et son autonomie d'action sur la scène mondiale ».

R. I.

LA DÉPUTÉ DES ÉCOLOS SANDRINE ROUSSEAU

« J'appelle mon parti à rejoindre la dynamique de Jean-Luc Mélenchon »

Les écologistes Tondelier et Rousseau sur l'alliance avec LFI. Sandrine Rousseau presse les Écologistes de rejoindre «la dynamique» de Jean-Luc Mélenchon pour 2027 et juge «dangereuse» la candidature de Marine Tondelier. Cette dernière dénonce une «provocation» et demande qu'on lui «lâche la grappe». Le conflit entre les deux figures du parti éclate au grand jour à quelques semaines d'un vote interne décisif. Sandrine Rousseau appelle clairement à un ralliement précoce à La France insoumise et à la candidature de Jean-Luc Mélenchon « largement en tête » dans les sondages à gauche, tandis que Marine Tondelier défend sa ligne et son autonomie face à ce qu'elle considère comme « des attaques répétées ». Un bataille chez les verts, entre rejoindre la dynamique déclenchée par la candidature de Melanchon, et à ne pas y être bat son plein, sur fond des retombées de la mobilisation populaire contre la vie chère en France, ayant permis les décantations. La députée de Paris, Sandrine Rousseau a martelé son message, « J'appelle mon parti à rejoindre la dynamique de Jean-Luc Mélenchon et la rejoindre très tôt. » Elle estime que la candidature de Marine Tondelier, créditée d'environ 3 %, « doit alimenter une dynamique plus large » et pourrait même priver, alerte la député « la gauche des voix nécessaires pour le second tour », indiquant que «je la qualifierai même de dangereuse si elle se maintient sa candidature», a-t-elle ajouté, annonçant qu'elle « ne lui donnerait pas son parrainage ».

R. I.

L'UA AU FORUM AFRICAIN DES PRATICIENS DU RECOUVREMENT D'ACTIFS

«Les pays d'Afrique ont perdu 88 milliards $ en 2025 à cause des flux financiers illicites»

Des responsables de la lutte anticorruption et des spécialistes du recouvrement d'avoirs venus de toute l'Afrique se sont réunis mardi à Abuja, la capitale du Nigeria, pour discuter « de la mise en place d'un mécanisme coordonné » pour retracer, geler et rapatrier les avoirs publics volés sur le continent.



Ph: DR

Les délégués participant à la première assemblée générale de quatre jours du Forum africain des praticiens du recouvrement d'actifs cherchent à transformer le forum, créé dans la capitale du Kenya, Nairobi, en avril 2025, en un organisme continental permanent doté de directives opérationnelles communes et d'une base de données partagée pour le suivi des actifs recouvrés. L'assemblée, placée sous le thème « De l'engagement à l'action », s'est tenue dans un contexte d'inquiétudes concernant « les flux financiers illicites et les importantes ressources financières que l'Afrique continue de perdre ».

En ouvrant l'assemblée, Lateef Fagbemi, ministre de la Justice et procureur général de la Fédération du Nigéria, a déclaré que « les flux financiers illicites demeuraient un obstacle majeur au développement de l'Afrique ». Il a appelé à la mise en place de mécanismes efficaces « pour geler et saisir les avoirs illicites et gérer les fonds recouvrés », ainsi qu'à un renforcement de la coopération internationale, au développement des capacités et au partage d'informations.

Les délégués ont identifié les difficultés à obtenir une assistance internationale, les faiblesses institutionnelles et la coopération limitée entre les organismes anticorruption comme des défis majeurs pour les efforts de recouvrement d'avoirs.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Musa Aliyu, président de la Commission indépendante nigériane de lutte contre la corruption et autres infractions connexes, a décrit « le recouvrement d'avoirs comme un outil essentiel dans la lutte contre la corruption et la promotion du développement durable ».

LES PARTIES PRENANTES APPELÉS À TRADUIRE LES ENGAGEMENTS EXISTANTS EN UN ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL RENFORCÉ ET EN ACTIONS CONCRÈTES

Aliyu a exhorté les pays africains à « renforcer leur coopération institutionnelle pour lutter contre les flux financiers illicites », affirmant que « le continent ne pouvait se permettre de perdre les ressources nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de ses populations ». Dans un rapport d'août 2025, l'Union africaine estimait que les pays africains perdaient chaque année 88 milliards de dollars américains à cause des flux financiers illicites. Kwami Edem Senanu, président du Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption, s'est félicité de la première assemblée à Abuja, affirmant qu'elle témoignait « de la coopération entre les pays africains et de leur responsabilité partagée dans la lutte contre les flux financiers illicites ». Il a exhorté les parties prenantes à traduire les engagements existants en un engagement institutionnel renforcé et en actions concrètes.

R. I.

EN MARGE D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'UA À ACCRA

Les chefs de la diplomatie tunisienne et ghanéenne conviennent de renforcer la coopération bilatérale

Réunis à Accra en marge d'une session extraordinaire de l'Union africaine, les chefs de la diplomatie tunisienne et ghanéenne ont convenu d'engager des négociations sur l'exemption de visa et de relancer leur mécanisme de concertation bilatérale, avec l'ambition de dynamiser des relations établies depuis 1957. La Tunisie et le Ghana entendent donner un nouvel élan à leurs relations diplomatiques, en mettant l'accent sur la facilitation des déplacements, le développement des échanges économiques et la diversification de leur coopération. L'orientation s'est dégagée d'une rencontre entre le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, et son homologue ghanéen, Samuel Okudzeto Ablakwa, tenue à Accra en marge de la 27e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, 13 novembre dernier. À l'issue des discussions, le chef de la diplomatie ghanéenne a annoncé que les deux pays avaient convenu d'entamer immédiatement des négociations en vue d'un accord d'exemption de visa. La démarche s'inscrit dans la politique d'Accra visant à renforcer l'attractivité et la valeur de son passeport, à travers la multiplication des accords simplifiant la mobilité de ses ressortissants.

VERS L'OUVERTURE DES REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES PERMANENTES DANS LES DEUX CAPITALES

Les deux responsables ont également décidé de réactiver leur mécanisme conjoint de coopération (PJCC), destiné à encadrer le dialogue bilatéral et à favoriser l'essor de partenariats dans plusieurs secteurs. Le Ghana a notamment cité l'éducation, le tourisme, le sport, l'agro-industrie, le commerce et la coopération maritime parmi les domaines à privilégier. La perspective d'ouvrir des représentations diplomatiques permanentes dans les deux capitales a été évoquée. Les interlocuteurs se sont déclarées favorables à cette option, qui pourrait contribuer à consolider leurs relations et à mieux suivre les projets communs. Dans son communiqué, le ministère tunisien des Affaires étrangères a, pour sa part, mis en avant la proposition d'élaborer un programme de travail conjoint couvrant les deux ans. Celui-ci devrait porter sur le cadre diplomatique, la promotion des échanges commerciaux et des investissements, en particulier dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les discussions ont également identifié les transports, la santé, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle comme des secteurs à développer. Tunis et Accra envisagent par ailleurs de mettre en place un mécanisme de concertation sur les questions africaines et internationales présentant un intérêt commun. Établies en 1957, les relations entre les deux pays cherchent ainsi à se traduire davantage en projets concrets, dans un contexte où le renforcement des partenariats intra-africains et la facilitation des échanges constituent des enjeux importants pour l'intégration du continent.

R. I.

TENSIONS DIPLOMATIQUES

Mogadiscio met en garde Abou Dhabi contre toute atteinte à sa souveraineté

La Somalie a exprimé mercredi "sa vive préoccupation" face à ce qu'elle a qualifié d'"ingérence persistante" des Emirats arabes unis dans ses affaires intérieures, estimant que ces agissements "portent atteinte à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité nationale". Le ministère somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a réaffirmé, dans un communiqué, le rejet des autorités somaliennes de "tout engagement étranger ou arrangement sécuritaire parallèle" qui contournerait le gouvernement fédéral, "seule autorité" habilitée à conduire les relations extérieures du pays. Le ministère somalien a tenu à souligner que les préoccupations de la Somalie concernent "exclusivement les politiques du gouvernement émirati" et ne remettent nullement en cause "les relations d'amitié historiques entre les peuples somalien et émirati". La Somalie a enfin affirmé qu'elle prendrait "toutes les mesures légales nécessaires" pour préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité nationale.

BOTSWANA

Lancement de l'accès direct au système de paiement interbancaire

Stanbic Bank Botswana a lancé l'accès direct au système de paiement interbancaire transfrontalier (CIPS) à Gaborone, la capitale du Botswana, devenant ainsi la première banque du pays à offrir ce service. CIPS est un système d'infrastructure financière chinois qui facilite les paiements et les règlements transfrontaliers en renminbi (RMB),offrant aux institutions financières participantes, rapportent les médias locaux et chinois « un canal dédié aux transactions internationales ». L'ambassadeur de Chine au Botswana, Fan Yong, a déclaré que ce service permettrait de raccourcir les délais de traitement des paiements, de réduire les risques liés aux transactions et de faciliter les paiements en yuans pour les entreprises. Il a ajouté que l'élévation des relations bilatérales au rang de partenariat stratégique de coopération global se traduirait par des résultats concrets dans les domaines du commerce, de l'investissement, des mines, de l'agriculture, des technologies et de la santé. Les échanges bilatéraux ont atteint 1,222 milliard de dollars américains en 2025. Au premier semestre de cette année, ils ont progressé de 58,6 % pour s'établir à 852 millions de dollars par rapport à la même période de l'année précédente, a déclaré M. Fan. Il a encouragé le Botswana à tirer parti de la politique de droits de douane nuls accordée par la Chine aux pays africains éligibles et de son programme agricole « Green Lane » afin de développer ses exportations de produits tels que le bœuf et les agrumes. « La Chine considère le Botswana non seulement comme un fournisseur de matières premières, mais aussi comme un partenaire pour l'industrialisation », a-t-il déclaré.

LE SERVICE OFFRE ET PERMET LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE BANQUES INTERMÉDIAIRES DANS LES PAIEMENTS

Le ministre adjoint du Commerce et de l'Entrepreneuriat du Botswana, Baratiwa Mathoothe, a décrit ce service comme « un canal de règlement direct rendu possible grâce à la participation de Standard Bank South Afric »a. Il a précisé que ce service pourrait réduire le nombre de banques intermédiaires dans les paiements et que les clients continueraient d'utiliser leurs canaux bancaires habituels. Ce dispositif est destiné aux particuliers et aux entreprises qui « envoient ou reçoivent des paiements éligibles en RMB, notamment ceux qui règlent des fournisseurs chinois », a précisé Mathoothe. Il a ajouté que des paiements transfrontaliers fiables constituent une infrastructure essentielle au commerce. Il a exhorté les entreprises à explorer les opportunités en Chine et à nouer des partenariats pour être compétitives à l'international, affirmant que le gouvernement, les institutions financières et les entreprises devraient travailler ensemble pour transformer les opportunités commerciales en investissements, en croissance et en emplois. Le directeur général de Stanbic Bank Botswana, Chose Modise, a déclaré que le succès du service devait être jugé par le nombre d'entreprises facilitées et la valeur économique créée, et non pas seulement par le nombre de paiements traités. « Il ne s'agit pas simplement de déplacer de l'argent d'un endroit à un autre. Il s'agit d'aider les entreprises à progresser, de connecter les économies et de transformer les possibilités en progrès », a déclaré Modise.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Ouverture des inscriptions à trois ateliers de formation

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran lance les inscriptions pour trois ateliers de formation dédiés aux métiers et à la culture du cinéma.



Ph : DR

Programmées en marge de la 14e édition qui se déroulera du 18 au 24 décembre 2026, ces sessions visent à développer les compétences artistiques et pratiques des passionnés du septième art, allant de l'initiation des plus jeunes à la réalisation de courts métrages et à la gestion associative. La transmission du savoir-faire occupe une place centrale dans le programme de cette nouvelle manifestation culturelle. Le premier atelier mis en place se concentre sur le développement d'une idée cinématographique pour aboutir à un projet de court métrage d'une durée de cinq à dix minutes. Durant cinq jours, les réalisateurs Mohamed Diab et Karim Traïdia accompagneront les participants à travers le visionnage, l'analyse, l'écriture et l'expérimentation visuelle. Cette session est ouverte aux jeunes de 18 ans et plus, aux étudiants en arts et médias, ainsi qu'aux créateurs émergents. Si aucune expérience professionnelle n'est exigée, les candidats devront impérativement se présenter avec au moins deux idées de films distinctes afin d'en sélectionner une qui sera développée tout au long de la formation. La relève cinématographique bénéficie également d'une attention particulière avec un deuxième atelier intitulé « Langage visuel et narration par l'image - Expérimentation libre ». Destiné aux enfants et adolescents âgés de 11 à 15 ans munis d'une autorisation parentale, ce module de cinq jours sera dirigé par Kamel Bellil, cinéaste et expert en intelligence artificielle. L'objectif est d'initier cette jeune génération au langage de l'image à travers de nombreux exercices pratiques. Au menu de cette formation : observation visuelle, composition, prise de vues, élaboration de storyboards et initiation à l'intelligence artificielle générative pour apprendre à véhiculer du sens et des émotions. Enfin, le volet culturel et administratif du cinéma n'a pas été oublié. Le troisième atelier, encadré par Habib Trabelsi, est entièrement consacré à la gestion des ciné-clubs et à la programmation. Il s'adresse aux membres de structures existantes, aux porteurs de projets et aux passionnés d'action culturelle locale. Les participants y étudieront les rouages de l'organisation, de la recherche de financement aux droits de projection, en passant par la sélection des œuvres, l'animation des débats et la fidélisation du public. Les candidats souhaitant prendre part à l'une de ces trois formations sont invités à soumettre leur candidature via les formulaires électroniques spécifiquement dédiés à chaque atelier. Le délai d'inscription est fixé à quinze jours à compter de la date de publication de cette annonce par le commissariat du festival.

R. C.

SEMAINE CULTURELLE DE NAÂMA À CONSTANTINE

Engouement du public sur les produits de la vannerie

Les produits artisanaux confectionnés à base d'alfa et de la vannerie, exposés à la maison de la créativité de la ville de Constantine, dans le cadre de la semaine culturelle de Naâma à cette wilaya, ont suscité un engouement du public constantinois, venu découvrir le riche patrimoine authentique et traditionnel de cette région. Il s'agit d'une variété d'objets d'art et de décorations artisanales, qui sont présentés à l'exposition de l'artisanat, ouverte mardi après- midi, à la maison de créativité, dans le cadre de cette manifestation visant à faire connaitre la richesse du patrimoine et des traditions de la wilaya de Naâma, a déclaré à l'APS le commissaire du festival culturel local des arts et cultures populaires de Naâma,Youcef Kerim, lors de la cérémonie d'ouverture qui a été marquée par la présence des autorités locales de la wilaya de Constantine. Placé sous le slogan "Pour chaque wilaya, une histoire d'art et de créativité", l'événement dont le coup d'envoi a été marqué par une ambiance festive, animée par une troupe folklorique et en présence d'un public nombreux constitué de familles, d'artistes, d'artisans, de poètes et d'écrivains des dites wilayas, s'inscrit dans une dynamique de coopération inter- wilayas, en application des directives du ministère de la culture et des arts, visant à renforcer les échanges culturels et artistiques à travers le pays, a-t-il indiqué. Le programme de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 20 novembre, a-t-il ajouté, porte d'autre part, sur l'organisation d'autres expositions liées à la photographie, l'art plastique et la cartographie culturelle, archéologique et touristique, une conférence autour des potentialités touristiques et historiques de la wilaya de Naâma, des spectacles folkloriques et théâtraux pour enfants , des lectures poétiques et des soirées et galas artistiques animées par des troupes de Gnaoua. Cette manifestation constitue une opportunité pour les constantinois de découvrir divers produits de l'artisanat traditionnel de cette région steppique du Sud-Ouest des Hauts Plateaux, tout en permettant aux artisans de promouvoir leurs créations et d'échanger leurs expériences, a souligné l'artisane, Fatma Khelifi, présidente de l'association "Asala Oua Mouasaara" de Naâma. De son côté, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Constantine, Farid Zaiter, a indiqué que cette manifestation vise à encourager les artisans et à les inciter à redoubler d'efforts dans la créativité et l'innovation dans différents domaines artisanaux, à sauvegarder les métiers en voie de disparition et à valoriser la qualité du produit traditionnel algérien et à le rendre plus compétitif. Destinée à animer la scène culturelle locale , cette initiative s'inscrit dans une série d'échanges culturels entre wilayas, après les semaines culturelles consacrées à d'autres wilayas à l'instar de Tlemcen et Bouira, qui ont rencontré un franc succès et attiré un large public curieux de découvrir le patrimoine et les traditions de ces wilayas, a indiqué la commissaire du festival culturel local des arts et cultures populaires de Constantine, Sana Deridi. Selon les organisateurs, la manifestation sera clôturée par une visite guidée des principaux sites touristiques, archéologies et patrimoniaux de Constantine, offrant ainsi aux participants une immersion concrète dans le riche patrimoine de cette wilaya.

"LUMIÈRE D'ESPOIR"

Une exposition au profit des enfants de la lune

"Lumière d'espoir", une exposition-vente à caractère caritatif, a été ouverte lundi soir à Alger, regroupant les travaux et le talent d'une soixantaine d'artistes peintres et plasticiens qui ont fait don de plus de 80 de leurs œuvres mises à la vente au profit des enfants de la lune. Organisée sous le parrainage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, par l'Etablissement Arts et Culture et la compagnie algérienne "GAM Assurances", en collaboration avec la Galerie d'Arts "Ahlem", cette exposition-vente solidaire a été accueillie à la Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Cet événement a réuni des créateurs engagés autour d'une action à forte portée humaine, soutenus par de nombreux visiteurs, mêlés à d'autres artistes peintres également présents. Les potentiels acheteurs ont parcouru la grande galerie Baya, scrutant minutieusement chacune des œuvres, aux techniques et thématiques variées, en lien avec ce bel élan de solidarité, tout en prenant note du prix symbolique attribué à chaque pièce. Parmi les tableaux exposés, "L'âme en mouvement" de Noureddine Chegrane, "Les Garamantes" de la doyenne des artistes peintres et plasticiens, Zohra Sellal Hachid, "Vin sur vin" d'Aghilès Issiakhem, "La grande lumina" et "Find Tipaza" d'Abderrahmane Azougli et "La dote" de Yacine Kezas. "Les recettes de la vente des œuvres seront reversées à parts égales aux associations de la santé et la solidarité +Les enfants de la lune+ et les +Collecteurs de bonheur+", a expliqué le gérant de la Galerie "Ahlem", Kamel Haddad. "C'est une très belle initiative que nous souhaitons voir se répéter, afin que les sommes collectées lors des prochaines ventes soient reversées à la recherche scientifique", a estimé un groupe de visiteurs.

COLLOQUE DE TLEMCEN

Le zellige algérien et les arts décoratifs architecturaux à l'honneur

Les participants au colloque international consacré aux arts décoratifs architecturaux en Algérie ont mis en avant, lors de la deuxième journée de cette rencontre, entamée mardi au Centre des études andalouses de Tlemcen, les caractéristiques artistiques et esthétiques du zellige algérien dans la décoration architecturale. Dans ce cadre, la chercheuse au Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, Akila Djelid, a expliqué que les compétences techniques et décoratives qui caractérisent le zellige de la Kalâa des Beni-Hammad (wilaya de M'Sila) témoignent de l'authenticité du patrimoine algérien, souligné dans ce contexte l'existence d'ateliers locaux spécialisés dans cet art dès le XI? siècle. Mme Djelid a ajouté que les artistes et artisans algériens de cette époque ont su mettre en valeur l'esthétique de cet art à travers le choix de formes géométriques de grandes et moyennes dimensions, ornées de couleurs verte et blanche. De son côté, Khadidja Nachar-Bouachi, enseignante à l'Université d'Alger 2, a abordé l'art du zellige en Algérie, mettant en lumière ses différentes utilisations, notamment le revêtement des murs et le dallage des sols, ainsi que son emploi comme élément décoratif ayant contribué à l'enrichissement des espaces architecturaux, grâce à ses caractéristiques artistiques et techniques et aux spécificités de ses motifs décoratifs dans l'architecture algérienne. Pour sa part, Agnès Charpentier, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Paris (France), a présenté une communication consacrée aux couleurs et à la composition des décors architecturaux de Tlemcen au Moyen âge. Elle y a abordé l'utilisation de la mosaïque céramique dans l'architecture, les schémas géométriques organisant les compositions décoratives, ainsi que la composition des pigments et des matières colorantes utilisés dans les revêtements. Elle a notamment mis en évidence l'importance de la polychromie et son rôle dans l'architecture tlemcénienne, qu'il s'agisse du plâtre, du zellige ou du bois. De son côté, Bouazidi-Thani Sofiane, représentant de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tlemcen, a évoqué l'importance du recours aux technologies numériques pour la valorisation du patrimoine archéologique, notamment des pièces en plâtre découvertes lors des opérations de fouilles menées dans la wilaya. Cette démarche repose sur la technique de la photogrammétrie, qui permet de transformer des photographies en modèles tridimensionnels à l'aide de logiciels spécialisés. Les communications présentées lors de cette deuxième journée ont porté sur plusieurs thématiques, notamment "Les nouvelles technologies au service du patrimoine architectural", "Les revêtements céramiques dans l'architecture d'Alger" et "Le zellige dans l'architecture algérienne", ainsi que sur d'autres sujets liés aux arts décoratifs architecturaux. Pour rappel, le programme de la première journée du colloque a été marqué par la présentation de plusieurs communications scientifiques consacrées à différentes thématiques, parmi lesquelles "L'esthétique de l'éclairage et l'utilisation de la décoration architecturale dans l'architecture islamique en Algérie", "Les décors en bois dans les édifices civils de la ville d'Alger" et "Les portes de la Kalâa des Beni-Abbès : savoir-faire technique et esthétique décorative", entre autres. Cette rencontre de deux jours organisées à l'initiative du Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, a réuni des enseignants et des chercheurs algériens ainsi que des participants de plusieurs pays.

Recette du jour



HARIRA ORANAISE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 1 bon morceau de viande d'agneau
- 1 cube de poulet ou veau
- 3 navets
- 1 petite carotte
- 1 petite courgette
- 1 oignon, sel poivre
- 1 bouquet de coriandre
- 3 belles branches de céleri
- une poignée de lentilles
- des pois chiches trempées la veille ou en boite dans ce cas les mettre en fin de cuisson
- 3 belles tomates
- une cuillère de concentre de tomate
- cannelle en poudre un quart d'une petite cuillère ou un bâtonnet
- Carvi kerwiya
- quelques grains de kebaba ou
- 1/2 c a café en poudre
- 1/2 c-a-c de gingembre
- une pincée de safran
- 1 c-a-soupe de concentre de tomate
- du levain préparé la veille mettre dans de l'eau de la levure la faire dissoudre ajouter un verre de farine couvrir et laisser de coté

INSTRUCTIONS

Dans une marmite chauer l'huile et faire revenir la viande des deux cote.
Ajouter l'oignon hache. ajouter les autres légumes (navets, carotte, courgette) coupe en petits morceaux.
Ajouter ensuite la coriandre hachée ainsi que les branches de céleri attachés an de les retirer en fin de cuisson.
Ajouter le sel, poivre, cannelle, safran, le gingembre.
Ajouter les tomates concentré de tomate. Ajouter la poignée de lentilles ainsi que les pois chiches trempées la veille.
Ajouter l'eau 2L environ (pour ma part je fait bouillir l'eau en parallèle avec les tiges de coriandre bien lavées an de retirer les impureté). Avant de verser l'eau dans la soupe je la tire.
Couvrir et laisser cuire le tout.
Verser dans une passoire le contenu de la marmite et retirer les pois chiche et la viande ainsi que le céleri.
Passer au mixer le reste des légumes avec le bouillon.
Remettre le tout dans la marmite et ajouter les épice restant (carvi, et Kebbaba) et porter a ébullition.
Pendant ce temps bien fouetter le levain qui doit être assez liquide. Ajouter doucement 3 louches de bouillon an d'éviter les grumeaux et mettre le levain à la température de la soupe.
Verser ce levain dans le bouillon tout en touillant a l'aide d'une cuillère en bois.
Porter à ébullition sans arrêter de touiller c'est très important.
A la première ébullition baisser le feu et laisser cuire 1/4 d'heure en remuant de temps en temps.
éteindre le feu ajouter les pois chiche et la viande et couvrir.
si vous ne servez pas tout de suite la harira pensez a remuer de temps en temps car elle aura tendance à épaissir, personnellement je rajoute mon levain a la dernière minute.
Servir la harira en saupoudrant de coriandre ciselé et de carvi. Arroser de jus de citron.

Gâteau du Jour

BABOUCHES



INGRÉDIENTS

- 165 g de farine
- 165 g de sésames torréfiées légèrement
- 65 g d'eau et fleur d'oranger
- 1 pincee de sel
- 3 g de levure chimique
- 1 grosse pincée de cannelle
- 45 g de beurre ou margarine ramolli

Préparation :

1- Commencer par torréfier légèrement les sésames dans une poêle sans arrêter de remuer. Attention ça brûle vite et laisse un goût amer une fois cramées. Laisser refroidir complètement avant de les incorporer.
2- Dans un récipient verser la farine, les sésames refroidies, la pincée de sel, la cannelle, la levure chimique et le beurre ou la margarine.
3- Sabler le tout à la main, c'est à dire on doit malaxer avec les doigts pour avoir un appareil sableux et introduire le gras dans les poudres.
4- Incorporer l'eau de fleur d'oranger progressivement pour ramasser la pâte sans trop la travailler. Cette dernière doit avoir une texture souple mais pas molle.
5- L'abaisser au rouleau finement d'environ 3 mm d'épaisseur et donner la forme carré ou rectangle pour éviter trop de chutes. Mon astuce c'est de l'étaler sur un silpat et suivre la taille et la forme.
6- Couper des bandes ensuite des carrés d'environ 6 cm. Rabattre les deux angles opposés pour les coller.
7- Finir toute la quantité, en parallèle chauffer l'huile dans une poêle et les faire frire. Faire frire les gâteaux sur le coté soudé, il faut une friture bien dorée.
8- Ensuite les plonger dans le miel, les égoutter et décorer avec des fruits secs.

Conseils :

1- En cas de doute, utiliser un blanc d'oeuf ou un peu d'eau pour être sur que les angles sont bien collés.
2- Le miel doit être bien épais et non un sirop qui va ramollir les gâteaux après.
4- Les sésames doivent être légèrement torréfiées car y a un passage en friture.
5- Conserver ces gâteaux au miel dans une boîte fermée hermétiquement. On peut même les congeler et sortir par portion sans problème.



Conseil du jour

Pour gérer le stress, adoptez des habitudes de vie saines comme faire de l'exercice physique régulier, avoir une bonne alimentation et un sommeil suffisant. Pratiquez des techniques de relaxation comme la méditation ou la respiration profonde, et prenez du temps pour des activités que vous aimez. Parlez-en à quelqu'un de confiance ou à un professionnel de santé si le stress persiste.

Le saviez-vous ?



Types maux de tête





Bon à savoir !

Pour soulager des ballonnements et flatulences qui sont gênants, à la fin du repas, il est conseillé de verser une cuillérée à café de BICARBONATE dans un verre d'eau et d'y ajouter un peu de citron. Ensuite, boire entièrement le mélange.
Consommer le 15 minutes avant ou après un repas, selon vos besoins.



Astuce du jour:

Astuce pour l'école primaire

Cartes Pour réussir à l'école primaire, une astuce clé est de rendre l'apprentissage amusant et engageant, en utilisant des jeux et en liant les leçons à des activités quotidiennes. Il est également crucial de développer la confiance en soi de l'enfant en le félicitant pour ses réussites et en le soutenant face aux difficultés, ainsi qu'une bonne organisation avec des rappels visuels comme un calendrier.

CITATION DU JOUR

« Plus tard il sera trop tard. Notre vie, c'est maintenant.»

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE - ALGER
JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 - PRIX : TAKAMOUL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

La belle Hala, seule contre tous

Les conditions de cette épreuve sur 1400m nous offrent une configuration tactique avec 12 sprinters de race arabe pure âgés de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 271.000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026, des coursiers de la même valeur et qualité physique à se ranger sous les ordres du juge au départ ce jour au champ de course du Caroubier dans le prix Takamoul qui servira de support aux deux formes de pari quarté et quinté, une compétition réservée aux chevaux moyens. En parcourant la liste des concurrents en lice la majorité gardent de bonnes prestations dans le parcours proposé par la condition de la course du jour, répartis en trois catégories distinctes, d'un côté le peloton est écrasé par la présence de 7 sprinteurs ayant dépassé le cap de 200.000 DA en vertu de la règle de surcharge de 1 kg par tranche de 54.000 DA, et 1 coursier au-dessous de 200.000 DA et faute de profiter de sa situation pondérale intermédiaire pour brouiller les cartes mais méfiance, les regards se tourneront sur la candidature du jeune pensionnaire de Zemmouri Oued El Nour, ce poulain plein de fraîcheur vient de crever l'écran en s'emparant d'une superbe victoire sur 1200m à Hala et les deux mâles Harab D'hem et Amir de Kat, tous les deux cherchent la victoire donc ce pari s'annonce animé et indécis, il faut qu'on reste attentifs et ouverts à toutes les éventualités comme quoi une longue ne sera jamais de trop dans ce cas de figure.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AC. KOUAOUCI	1	GAID D'HEM	A. HAMIDI	57	7	MC. KOUAOUCI
H. HOCINE EL MANS	2	GHARBI D'HEM	K. BAGHDAD	56	10	K. BAGHDAD
MME. Z. CHELLAL	3	AMIR DE KAT	CH. CHAABANE	55	8	A. CHELLAL
S. DLIH	4	RAHILATE	A. YAHIAOUI	55	5	S. HAMIANE
A. HAMIANE	5	HALA	S. BENYETTOU	55	11	S. HAMIANE
SM. CHABBI	6	OUED EL NOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	2	MS. CHAABANE
A. HAMIANE	7	GHATTAS (0)	T. ALI OUAR	55	9	S. HAMIANE
R. BOUSSAA	8	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	54	12	A. BOUSSAA
A. HAMIANE	9	JASSAR	H. BOUSAA	53,5	3	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	10	HARAB D'HEM (0)	H. BOUGHELLA	53,5	1	A. CHELLAL
A. ZEDIK	11	HAMDA	D. BOUBAKRI	52	6	A. BENGANA
A. BELAID	12	HIWAYA	AP:F. BOUBKEUR	51,5	4	B. DEIFOUS

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GAID D'HEM. Il vient de reprendre les compétitions, ce protégé de l'entraîneur MC. Kouaouci après un arrêt de quelques mois, à mon avis, cette fois, il visera une place en bon rang à l'arrivée.

2. GHARBI D'HEM. Rien de probant à son actif.

3. AMIR DE KAT. Bénéficiant d'un très bel engagement et pour peu qu'il ne soit pas contrarié par la défection de son jockey du jour, il devrait jouer les premiers rôles.

4. RAHILATE. Cette protégée de l'excellent entraîneur S. Hamiane, reste sur une belle victoire sur 1200m, présentée avec la plénitude de ses moyens, elle peut venir former la bonne combinaison.

5. HALA. Cette belle jument, tous les atouts plaident en sa faveur pour remporter cette épreuve, ses beaux résultats durant ce meeting, l'efficacité de son entraîneur et surtout son partenaire du jour le talentueux S. Benyettou qui la connait très bien.

6. OUED EL NOUR. Ce jeune alezan de 4 ans, commence à reprendre confiance suite à ses deux dernières sorties, 4e et une victoire, il faudra donc tenir compte de ses chances pour décrocher un accessit.

7. GHATTAS. Ce vaillant coursier s'est révélé décevant pour ses deux dernières tentatives alors qu'il restait sur de beaux essais, donc il fait partie de la longue liste des possibilités.

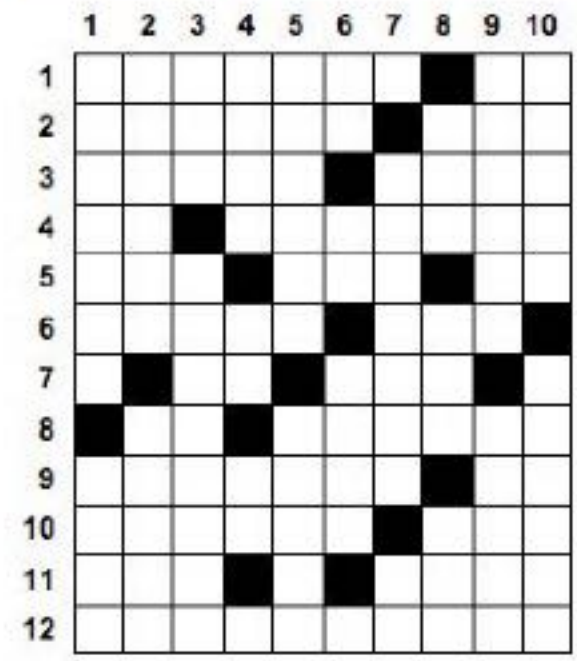
8. AIMANE DU PAON. Au-dessous du lot. A revoir dans d'autres circonstances.
9. JASSAR. Barré en théorie.
10. HARAB D'HEM. Ce mâle de 6 ans à la qualité reconnue, ne doit pas être jugé sur sa dernière sortie, car il restait auparavant sur une longue série de bons résultats, il est présent dans cette course avec la ferme intention de se racheter au sprint final.

11. HAMDA. Restant sur une décevante sortie, cette pouliche de 3 ans mérite qu'en lui procure beaucoup d'attention car elle est déjà sortie victorieuse sur le même parcours du jour durant le meeting d'été à Lahouat. **12. HIWAYA.** Cete femelle alezan de 6 ans préfère les parcours plus réduits que celui du jour sauf défaillance des favoris peut créer un exploit.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
5. HALA - 10. HARAB D'HEM - 1. GAID D'HEM - 3. AMIR DE KAT - 11. HAMDA
LES CHANCES
4. RAHILATE - 7. GHATTAS

Mots croisés



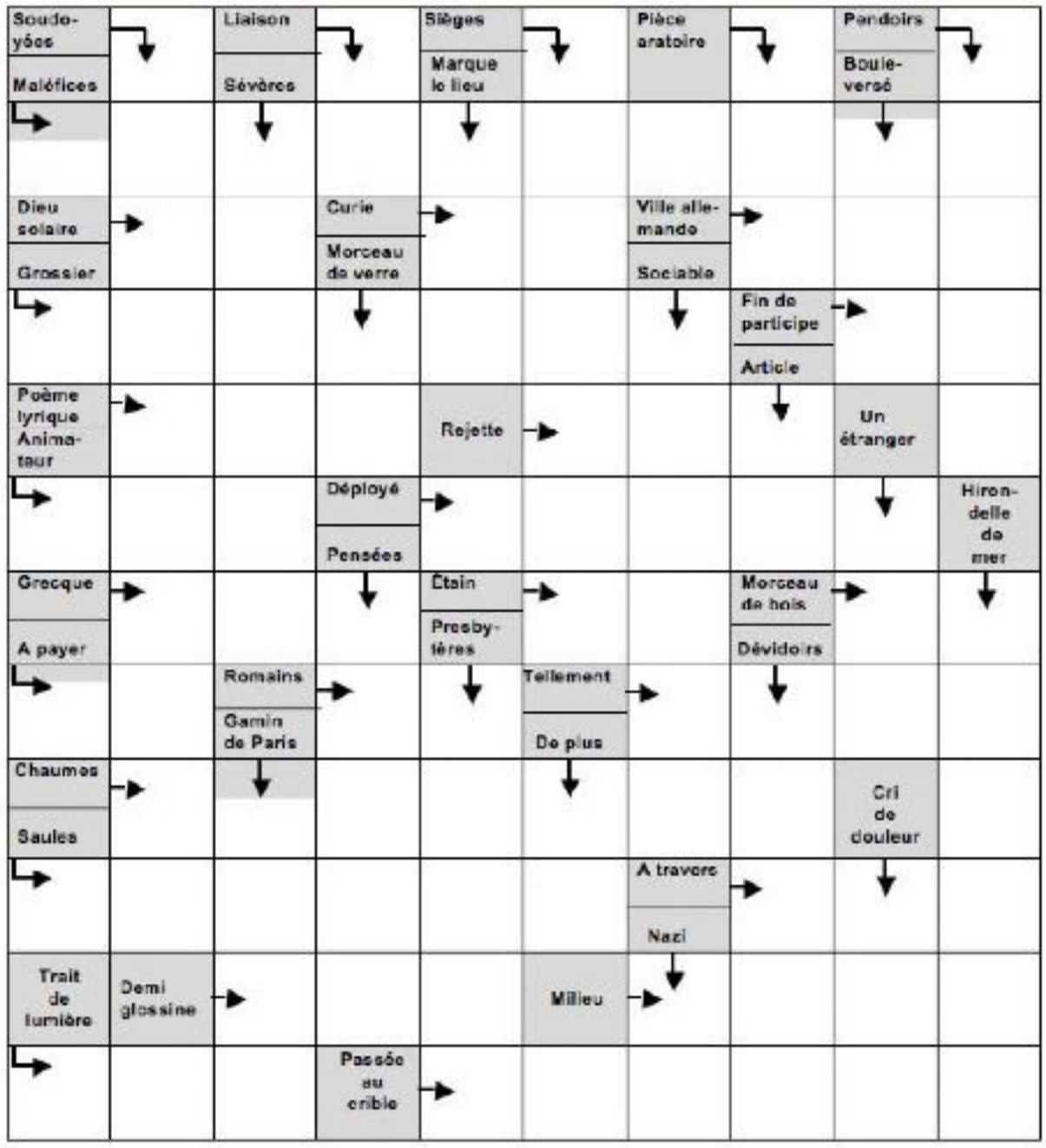
HORIZONTALEMENT

1 - Voisin de la morue - Tour symbolique - 2 Troupes de chiens - Grecque - 3 - Espèce de saule - Forme de devoir - 4 - Points opposés - Un peu acide - 5 - En dernier - Forme d'avoir - Réfléchi - 6 - Pendent chez le boucher - Première pécheresse - 7 - Pronom - Grison - 8 - Terminaison verbale - Gîtes - 9 - Svelte - Gallium - 10 - Redondance - Couleur - 11 - Y être, c'est être sans abri - Élevé - 12 - Auxiliaires.

VERTICALEMENT

1 - Couper les branches inutiles - Battit le pavé - 2 - Plantes grimpantes - Occlusion intestinale - 3 - Personnel - Tribunes - 4 - Forme d'être - Berné - Conjonction - 5 - Passionnées - Minutes - 6 - Fin de préavis - Filet d'eau - Charge de solipède - 7 - Repos - Marque la surprise - 8 - Forme de pouvoir - Tel le lombric - Écorce de chêne - 9 - Glossine - Cloaque - 10 - Raillerie - Fatigants.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Laid (12 lettres)

I	L	O	U	R	D	E	R	T	E	I	P	N	F	E	E	E	A
G	E	L	A	T	N	E	M	U	N	O	M	O	R	D	S	E	P
C	A	R	E	T	C	U	D	I	V	O	R	E	A	O	L	A	A
V	R	R	R	N	O	T	I	R	T	M	I	G	R	I	L	E	T
E	E	O	A	U	R	A	N	G	A	T	R	U	R	V	N	H	H
N	I	E	U	N	O	S	T	T	N	U	A	E	E	N	O	O	I
T	N	T	M	T	T	B	I	E	O	M	T	O	L	I	L	U	E
E	O	R	O	H	E	O	N	B	A	S	L	I	A	T	L	I	X
U	T	E	N	E	N	I	J	O	B	E	T	A	I	R	I	E	U
T	U	N	T	P	N	U	C	T	I	R	I	U	V	E	B	T	E
R	A	I	E	T	V	O	N	O	N	T	I	Q	O	B	R	R	S
E	N	R	A	E	R	E	S	P	E	O	A	G	J	I	U	A	S
V	L	C	N	R	I	T	E	S	M	S	U	G	A	L	O	U	I
E	T	I	O	C	R	N	I	Q	U	I	I	V	L	D	T	Q	A
E	L	M	S	O	S	S	E	L	I	F	S	R	E	U	I	E	R
E	P	N	G	I	R	E	M	E	U	T	E	E	P	L	V	E	G
U	O	O	O	U	N	O	I	S	I	V	I	D	R	E	L	I	R
C	T	N	S	E	T	S	I	N	E	L	L	E	H	E	R	E	D

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMAUROSE - APATHIE - ALVEOLE - BOURGADE - BOURRE - BRIGADIER - CONSCIENT - CORROMPU - CROÛTE - DIVISION - DIVULGATION - EMEUTE - ENTIERE - FILE - FORMATION - GARANT - GRAISSEUX - HELLENISTE - HOULE - INERTE - INTACTE - JOVIAL - JUVENILE - LIBERTIN - LOURD - MISERE - MONT - MONUMENTAL - NAUTONIER - NOUVELLE - OSTROGOT - OVIDUCTE - PENSION - PERLE - PIETRE - QUAI - QUART - RANG - REPRISE - STERILE - SURSIS - TRITON - TOURBILLON - VENTE - VERTU.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Scandaleux - 2. Pois - Pré - 3. Irrégulier - 4. Ras - Asie - 5. Il - Créeras - 6. Tlemcen - 7. Os - Ram - 8. Essen - Sari - 9. La - Entêtés - 10. Lut - Éprise - 11. Étant - Pô - 12. Sénescence.

VERTICALEMENT :

1- Spirituelles - 2. Corail - Saute - 3 - Airs - Ers - Tan - 4. N.S.E - Cm - EE - Ne - 5. Garçonnets - 6. Amusées - Tp - 7. Lien - Serpe - 8. Épier - Ration - 9. Ure - Avares - 10. Xérès - Misère.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Scélérates - Épie - Mare - Or - Ce - Ré - Vantardes - Levain - Ur - Let - Cor - Sérier - Ère - Étoles - Er - Usine - Êtes - Es - Grole - Mas - Transe.

VERTICALEMENT :

Écervelées - EP (épée) - Averties - Aliénations - EE - Ti - Ele - Tr - Cancre - Gr - Amer - Sera - Éta - Dure - Ton - Errer - Réels - Usées - Versée.

MOTS MASQUÉS

TORTILLARD

Saisie de plus de 10 000 comprimés psychotropes à Batna

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Batna ont saisi 10.545 comprimés psychotropes, selon un communiqué publié, mardi après-midi, par le bureau de communication de la même sûreté. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a été concrétisée à la suite d'informations fiables parvenues aux éléments de la brigade, selon lesquelles un individu originaire d'une wilaya du Sud s'apprêtait à acheminer une quantité importante de substances psychotropes dans le but de les écouler et de les distribuer dans une wilaya de l'Est, en exploitant son véhicule à cet effet, a précisé le même communiqué. La même source a ajouté que, "suite à l'exploitation de ces informations et à la mise en place d'un plan sécuritaire rigoureux, le suspect a été interpellé au niveau d'un barrage fixe de police, à l'entrée sud de la ville de Batna". La quantité de substances psychotropes a été découverte, dissimulée avec soin à l'intérieur de la portière du conducteur ainsi que sous le levier de vitesses, après une fouille minutieuse du véhicule, en plus de la saisie d'une somme d'argent provenant des revenus criminels. L'opération a également permis d'identifier et d'arrêter le complice du suspect. Les deux individus interpellés, âgés de 28 et 33 ans, ont été présentés devant le parquet territorialement compétent après l'accomplissement des procédures légales requises, conclut le communiqué.

15 morts et 240 blessés sur les routes en 24 heures

Quinze personnes ont trouvé la mort et 240 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 8 décès, suite à une collision entre deux camions et une motocyclette, suivie d'un incendie, sur la route de Tadrouk vers Idlès, dans la daïra d'Idlès, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement, causant des gênes respiratoires à 4 personnes. Durant la période, les unités de la Protection civile ont effectué 3613 interventions, dont 2545 évacuations sanitaires et 569 opérations diverses.

Deux personnes meurent noyées dans un bassin d'irrigation à Mostaganem

Ce mercredi, la wilaya de Mostaganem a été le théâtre d'un drame avec la mort par noyade de deux personnes, âgées de 12 et 48 ans, dans un bassin destiné à l'irrigation agricole. Les services de la Protection Civile sont intervenus en début d'après-midi, à 13h07, au lieu-dit Douar Ouled Youcef, situé dans la commune et daïra de Bouguirat, pour repêcher les corps sans vie. À l'issue de cette douloureuse intervention, les dépouilles des deux victimes ont été évacuées vers le service de la morgue de l'hôpital local.

Changement climatique : plus de 200 millions de personnes menacées de déplacement

Plus de 200 millions de personnes pourraient être contraintes de quitter leur lieu de vie à cause du changement climatique, a déclaré la directrice de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à la COP31 en regrettant que des milliards soient consacrés aux contrôles aux frontières plutôt qu'à l'adaptation.
"Plus de 200 millions de personnes vivent dans des communautés extrêmement vulnérables au climat et qui risquent d'être déplacées. (...) Si nous n'agissons pas maintenant, ces mouvements augmenteront considérablement", a affirmé Amy Pope qui se trouve à Antalya, en Turquie, pour la grande réunion annuelle sur le climat de l'ONU. En 2025, près de 30 millions de personnes ont été déplacées à la suite de tempêtes, de la sécheresse, des incendies de forêt, des chaleurs extrêmes ou des inondations, selon les données de l'OIM. Il manque cependant des politiques qui s'attaquent "aux facteurs qui alimentent les migrations", tandis que des milliards de dollars sont dépensés pour assurer la sécurité des frontières, a déploré Mme Pope. "On nous demande souvent d'aider les gouvernements lorsqu'ils font face à des migrations irrégulières. Nous savons à quel point cela peut être coûteux, nous savons combien de vies peuvent être perdues", a-t-elle indiqué. Aider à stabiliser les communautés à risque serait plus efficace, a-t-elle précisé. Or le financement des projets de prévention, qui sont souvent peu coûteux, reste toujours à trouver. "Nous parlons de mesures d'adaptation dont le coût est estimé à environ 310 milliards de dollars. Il y a eu environ 30 milliards de dollars de financements. On est très loin de ce qui serait nécessaire", a-t-elle expliqué. Pour Mme Pope, les migrations liées au climat et aux conflits sont indissociables.

Arrestation, à Alger, d'un suspect spécialisé dans le vol de pneus



Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, par le biais de la police judiciaire de la circonscription de Sidi M'hamed, ont procédé cette semaine à l'arrestation d'un individu soupçonné de vols de pneus sur des véhicules de tourisme, suite à une plainte déposée par un citoyen victime de ce méfait. Grâce à des investigations approfondies et à l'exploitation de moyens techniques sous la supervision du parquet compétent, les enquêteurs ont pu identifier formellement le suspect avant de le neutraliser lors d'une opération minutieusement préparée. Cette intervention a permis non seulement de restituer les roues dérobées à leur propriétaire, mais aussi de saisir l'équipement utilisé par le malfaiteur, qui a depuis été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour répondre de ses actes.

Appel à témoins suite à l'arrestation d'un escroc présumé à Oran



La police d'Oran a procédé à l'arrestation d'un individu, identifié par les initiales "B.M.", suspecté d'escroquerie et de fraude à l'encontre de plusieurs citoyens dans la commune d'Es-Senia. Suite à cette arrestation et conformément à l'autorisation du procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia, les services de la Sûreté de wilaya ont lancé un appel public incitant toute personne ayant été victime de cet individu, ou disposant d'informations utiles en tant que témoin, à se rapprocher du commissariat local (Sûreté urbaine extérieure 1000 logements AADL Ahmed Zabana) ou des autorités judiciaires compétentes afin de déposer plainte ou d'apporter son témoignage dans le cadre de l'enquête en cours.

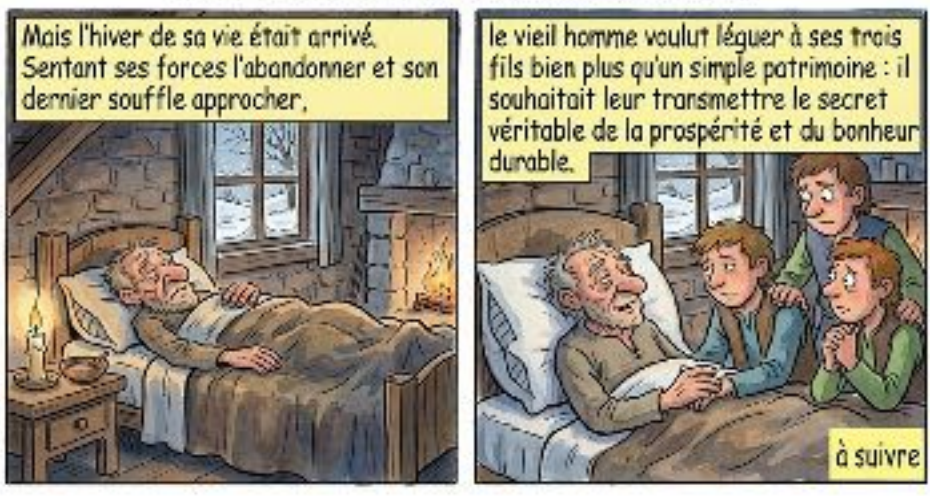
D'importantes quantités de marchandises de contrebande saisies à Tébessa



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la protection de l'économie nationale, les services de sécurité de la wilaya de Tébessa ont réussi à déjouer une vaste opération de contrebande, menant à l'arrestation de trois personnes.
Cette intervention a été déclenchée suite à l'exploitation de renseignements précis signalant l'existence d'un entrepôt clandestin situé en plein centre-ville. Après des investigations minutieuses sur le terrain, les brigades de répression du banditisme, en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, ont effectué une descente dans ce local qui servait de point de rassemblement et de stockage pour les marchandises illicites.
La perquisition a permis de mettre la main sur un stock impressionnant, comprenant 4 550 unités de produits de consommation divers, des milliers de sachets de pâtes et de nouilles de marque étrangère, ainsi que 128 000 sachets de tabac à chiquer ("chemma") d'origine inconnue.
Les forces de l'ordre ont également confisqué 46 gros sacs de vêtements de différents types, 1 175 appareils électroménagers et six imposantes batteries destinées à des équipements de communication sans fil. À l'issue des procédures légales, les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le laboureur et ses enfants (2)



MISE AUX POINGS

« Je suis le premier à faire mon autocritique, mais mon départ de la sélection n'est pas de mes prérogatives »

Le sélectionneur national, Brahim Hemdani après la lourde défaite face au Togo



MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 19 novembre 2026

25 °C / 15 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 38 km/h
Humidité : 63 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 75 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 9 djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h34
Assar : 15h17
Maghreb : 17h40
Îcha : 19h02

Vendredi 10 djoumad el-thani

Sobh : 06h01
Chourouk : 07h31

PRISE EN CHARGE DES DIABÉTIQUES

Un Guide national des bonnes pratiques lancé

Le ministère de la Santé a procédé au lancement du Guide national des bonnes pratiques en diabétologie pour l'année 2026, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, placée cette année sous le thème « Agir tôt contre le diabète ».

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, « le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a annoncé le lancement de ce Guide national qui constitue », a-t-il dit, « une référence scientifique et pratique destinée au corps médical, fondée sur les dernières recommandations et données scientifiques, tout en tenant compte des spécificités du système national de santé ».

Ce Guide s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à « améliorer la qualité des pratiques médicales et à uniformiser les modalités de prise en charge du diabète au sein des différents établissements de santé ». Il couvre toutes les étapes de cette prise en charge, depuis la prévention, le dépistage et le diagnostic jusqu'à l'évaluation médicale, au suivi régulier, à la prévention et au traitement des complications, ainsi qu'à l'éducation thérapeutique. À ce titre, le ministre a indiqué qu' « une attention particulière a été accordée aux cas nécessitant une prise en charge adaptée, notamment les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées, ainsi qu'aux périodes d'hospitalisation et de jeûne », appelant l'ensemble des praticiens à « appliquer les recommandations de ce Guide dans leur pratique quotidienne ».

Le ministre a souligné que la réalisation des objectifs tracés en matière de prise en charge optimale des patients diabétiques et de prévention de cette maladie ne saurait se concrétiser sans un investissement dans les ressources humaines et le développement de leurs compétences, lesquelles constituent « le pilier fondamental de toute réforme durable du système de santé ».

384 MÉDECINS GÉNÉRALISTES FORMÉS EN DIABÉTOLOGIE

Il a, à cet égard, fait état de la formation de « 384 médecins généralistes dans le cadre du Certificat d'études spécialisées (CES) en diabétologie, répartis sur 11 promotions de formation, au niveau des facultés de médecine d'Oran, de Constantine, d'Alger et de Sétif ». De son côté, le professeur Houssem Baghous, coordinateur de l'élaboration du « Guide national de bonnes pratiques en diabétologie », a précisé que ce document s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale multisectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), expliquant que sa mise à jour a été effectuée « sur la base des dernières recommandations internationales, tout en les adaptant aux spécificités locales ».

L. Zeggane

IL LUI A ÉTÉ REMIS PAR LE RECTEUR CHEIKH MOHAMED MAÂMOUN AL KACIMI AL HOCEINI

Tebboune reçoit le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui lui a remis le rapport annuel de Djamaâ El-Djazaïr, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Au sortir de cette audience, le recteur de Djamaâ El Djazaïr a d'abord indiqué avoir eu l'honneur de rencontrer le président de la République en soulignant, ensuite, lui avoir présenté le rapport annuel pour l'informer des réalisations accomplies cette année au niveau de l'institution religieuse. Il a cité, parmi ces réalisations, « les chaires scientifiques générales et spécialisées, qui connaissent un intérêt croissant, représenté par la création de la chaire de l'Émir Abdelkader au Centre d'études islamiques d'Oxford », ainsi que « le programme que nous avons préparé en association et en coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et qui est en cours de réalisation et sur le point d'être mis en œuvre ». Le recteur a ajouté avoir également échangé avec le Président sur plusieurs questions, notamment ce qui concerne le rayonnement de Djamaâ El Djazaïr, et les objectifs visés dans ce domaine. » Enfin, il a conclu en faisant part également d'une discussion portant sur l'organisation de colloques et de séminaires en cours de préparation, et « que nous nous efforçons, s'il plaît à Dieu le Tout Puissant, de concrétiser dans les meilleurs délais possibles »

R. N.

DÉCÈS DU MOUDJAHID SAÏD MEKROUD

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt Moudjahid Saïd Mekroud, général à la retraite et ancien commandant de Région militaire, décédé hier, ainsi qu'à la famille de l'Armée nationale populaire, a indiqué la Présidence de la République dans un message publié en la circonstance, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et d'inspirer à ses proches patience et consolation.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Le 2ème débarquement à Sidi Fredj

C'est une page de notre histoire peu connue. Un siècle après le corps expéditionnaire français qui le 5 juillet 1830 débarqua à Sidi Fredj, l'armée US débarqua à son tour à Sidi Fredj le 8 novembre 1942. Pourquoi et comment ? C'est notre sujet de la semaine. D'abord le contexte. L'Algérie était un territoire rattaché à l'organisation administrative de la France. Elle fut annexée en 1848. Son administration relevait donc du ministère de l'intérieur français. En 1940, au tout début de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne occupa la France qui fut divisée en deux parties. La partie Nord et Ouest était dirigée par l'armée allemande tandis que le Sud était laissé au maréchal Pétain qui installa son gouvernement à Vichy. L'une des premières mesures prises par Vichy fut l'abrogation du décret Crémieux qui donnait la nationalité française aux juifs d'Algérie. Ce qui entraînât la radiation des juifs de l'administration française. Ceux qui étaient avocats, médecins, chefs d'entreprises et commerçants n'avaient plus le droit d'exercer. La scolarisation de leurs enfants était réduite à un quota qui de limite en limite baissa jusqu'à 3%. Leur humiliation était constante. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux furent envoyés dans des camps de travail installés à Djelfa, Béchar et ailleurs. Leur statut était celui des indigènes qui s'appliquait aux Algériens musulmans. Une situation mal vécue par la plupart des juifs qui avaient « goûté » aux avantages de l'assimilation. Ils étaient complètement marginalisés. Ils ne pouvaient pas rejoindre les Algériens qu'ils avaient quittés sans état d'âme en 1870 et n'étaient plus admis par les pieds-noirs chrétiens qui développaient un antisémitisme décomplexé et qui applaudissaient toutes les mesures prises par Vichy contre les juifs. Donc dès le début de l'occupation allemande il y avait trois communautés, strictement séparées, en Algérie. Les pieds-noirs, les Algériens musulmans et les juifs. Ces derniers commencèrent à s'organiser notamment à Alger à l'initiative d'anciens membres de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) André Temime et Emile Atlan, Charles Bouchara et Paul Sebaoun. Ils se réunissaient secrètement dans une salle de sport, qui portait le nom d'un champion de boxe Géo Gras, à la place du gouvernement (actuellement place des martyrs). Sous le ring et sous le plancher étaient cachés les armes. Le groupe fut rejoint par plusieurs autres juifs et une petite poignée de pieds noirs qui n'acceptaient pas que Vichy soit à la botte des Allemands. Le groupe fut très actif dans le recrutement, l'achat d'armes avec l'aide précieuse de l'armurier de la rue Bab-Azzoun, Emile Atlan. Leurs premiers contacts avec l'armée américaine débouchent sur l'arrivée, le 28 octobre 1942, du général américain Mark Clark envoyé par le général Eisenhower pour négocier secrètement à Cherchell avec le groupe Géo Gras. Un plan d'action fut décidé en vue du débarquement des militaires américains et britanniques. La date retenue fut le 8 novembre 1942 et le lieu du débarquement Sidi Fredj. Le QG du groupe Géo Gras a été installé chez les parents de José Aboulker au 26 rue Michelet (actuellement rue Didouche Mourad). Le nom de code adopté pour l'opération débarquement fut « opération Torch ». Le groupe comprenait 315 personnes appartenant à la communauté juive. Lorsque les Américains ont débarqué avec leurs chewing-gums, leurs chocolats, les premiers à avoir fêté l'évènement furent les juifs d'Algérie. C'était la fin des humiliations, des internements et des menaces de déportations. Le redéploiement des troupes américaines a commencé en 1943 vers l'Italie et la France. En attendant le rétablissement du décret Crémieux qui est intervenu le 20 octobre 1943, le groupe Géo Gras s'est consacré à consolider et à reprendre la place qu'occupait la communauté juive dans la gestion des affaires de l'Algérie. Quant aux Algériens musulmans, rien ne changea pour eux jusqu'au 8 mai 1945. Ce jour-là ils ont eu droit à un massacre des plus sauvages qui occasionna 45 000 morts alors qu'en France c'était la fête de la libération. Les Français chantaient, dansaient, s'embrassaient. La 3ème République a été dissoute en 1940 tandis que la 4ème République fut instaurée en 1946. C'est une séquence de l'histoire de notre pays peu connue. Nos historiens gagneraient à s'en saisir !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

